

Différences



APPRENTIS S.A.?

DOSSIER

L'ILE

DE LA REUNION

LA GAMME MAJEURE



legal
Le Goût

EDITO

Pour garder une colonie envers et contre tous, en plein XX^e siècle, il y a encore une recette efficace, à condition de s'y être pris assez tôt.

Vous prenez un territoire déjà habité par un peuple. Pas trop gros, c'est plus facile. Vous cantonnez ledit peuple en brousse, et vous installez une bonne dose de vos ressortissants qui, sur place, s'approprient les terres et le sous-sol et font fortune.

Ensuite, vous transvasez des autres territoires que vous avez perdus entre-temps une bonne partie des indigènes qui travaillaient là-bas avec vous. Comme vous en avez perdu pas mal, ça fait du monde et, au bout d'un moment, vous aurez plus d'immigrés que d'indigènes. Seconde phase : vous organisez un référendum très démocratique puisque tout le monde vote. La question est : faut-il rendre la terre et le pouvoir aux habitants d'origine ?

Vous verrez, ça ne peut pas rater. Mais attention, c'est une recette locale : ce n'est quand même pas parce qu'on fait voter les immigrés en Nouvelle-Calédonie qu'il faut leur donner le droit de vote en France. Ça ferait désordre.

SEPTEMBRE

SOMMAIRE

ACTUEL

4 Hautes pressions pour un été pourri

Une avalanche de mauvais coups sur la société française, des skinheads aux parlementaires ambassadeurs de l'apartheid.

JEAN MICHEL OLLE
ROBERT PAC
CHERIFA BENABDESSADOK

10 On expulse à tour de bras

La valse des reconduites à la frontière continue.

RABBA ATTAFF

DOSSIER

18 La Réunion : des hauts et des bas

Les dessous du grand mythe du mélange interculturel à la Réunion.

SUZANNA GILLI,
JEAN-PHILIPPE BENOIT

ABONNEMENTS

1 an : 200 F.
1 an à l'étranger : 220 F.
6 mois : 120 F.
Etudiants et chômeurs, 1 an : 150 F.
6 mois : 80 F.
(joindre une photocopie des cartes d'étudiant ou de pointage).
Soutien : 240 F.
Abonnement d'honneur : 1 000 F.
Algérie : 15 dinars. Belgique : 140 FB.
Canada : 3 dollars. Maroc : 10 dirhams.

Publicité au journal

Photocomposition
PCP, 17, place de Villiers,
93100 Montreuil. Tél. : 42.87.31.00

Impression Montligeon. Tél. : 33.83.80.22.
Commission paritaire n° 63634
ISSN 0247-9095.
Dépôt légal : 1986-12

La rédaction ne peut être tenue pour responsable des photos, textes et documents confiés.

Différences

Magazine créé par le MRAP
(Mouvement contre le
racisme et pour l'amitié
entre les peuples), édité par
la Société des éditions
Différences 89, rue Oberkampf,
75011 Paris. Tél. : (1) 48.06.88.33.

CULTURES

28 Comment sortir le cinéma français de la crise

Les recettes d'un acteur.

MAJID MEZZOURI

DECOUVERTES

38 « Juifs, pas français »

Comment les juifs ont pu obtenir leur émancipation à la Révolution française.

JEAN-LOUIS SAGOT
DUVAUROUX

40 Un sondage sur Différences



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Albert Lévy

REDACTION

Rédacteur en chef
Jean-Michel Ollé
Secrétariat de rédaction-
maquettes :
Véronique Mortaigne
Service photos :
Abdelhak Senna

ADMINISTRATION/GESTION

Khaled Debbah

ONT PARTICIPE A CE NUMERO :

Jean Tourier, Rabba Attaf, Cherifa Benabdessadok, Robert Pac, Suzanna Gilli, Majid Mezzouri, Yves Thoraval, Jean-Pierre Garcia, Renée David, Jean-Louis Sagot-Duvauroux, Pierre Vaillée, Jean Roccia, Jean-Philippe Benoit.

PHOTO COUVERTURE :
A.F.P.

Différences

HAUTES PRESSIONS POUR UN ETE POURRI



GAMMA



F. APESTEGUY/GAMMA

Neuf députés, un panaché UDF, RPR, Front national, au fond d'une mine sud-africaine. « L'apartheid n'existe pas », affirment-ils à leur retour. En France, Jean-Marie fait la tournée des plages : succès mitigé, mais belles bagarres.

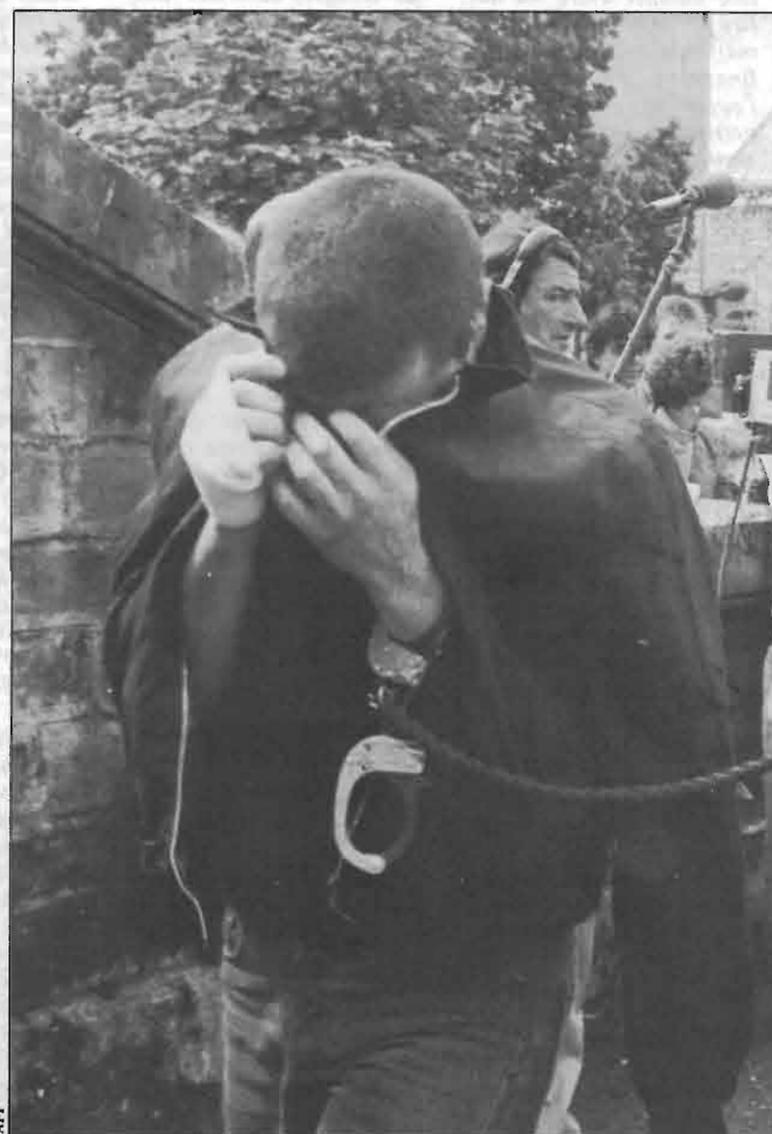


P. ASLAN/GAMMA



Châteauroux : les Skinheads cassent de l'Arabe puis se font arrêter. Forcé ! « Il y a des juifs dans la police. »

Le Clemenceau part en croisade. L'Islam n'a qu'à bien se tenir.



AFP

Difficile d'attribuer à la chaleur la vague de crimes racistes de cet été. Il faudrait plutôt voir du côté des appels à la haine et à la croisade, des petites compromissions d'état-major, des louanges faites à l'apartheid. Cela fait beaucoup de nuages sur la paix civile. Trop de faux pas, trop d'oublis.

C'est quoi un skinhead à Châteauroux ? », demande le journaliste de la télé, ravi d'avoir pu coincer la petite frappe sur les bancs du palais de Justice pour « faire de l'image ». « Ben, c'est être nationaliste », répond le jeune homme du bout des lèvres, en baissant les yeux. On est le 18 août. La veille, ce petit bonhomme au crâne rasé, bien sanglé dans les attributs de sa charge, blouson flight, jean noir et rangers et bien entouré de ses petits camarades de jeu a défoncé la tête de jeunes Français d'origine maghrébine, devant un troquet de Châteauroux. Châteauroux, Nice, Le Crotoy, Paris, Les Sables-d'Olonne, la liste de l'été est longue (voir page 7). Et ce qui est plus inquiétant, elle est d'une nature nouvelle. Rappelez-vous 1983, dit l'été chaud. On avait eu, en France, une série de crimes racistes, alors imputés à la canicule. L'explication était un peu courte, mais avait le mérite de montrer le côté réactif, incontrôlé, des actes racistes. Dans les quelques affaires de cet été, tout éternellement a disparu : on bouffe de l'Arabe parce qu'on n'aime pas les Arabes. Point. Entre ces deux discours, on peut mesurer le chemin parcouru par la France sur la pente savonneuse du racisme.

C'est que les savonneurs de planches se sont multipliés. En cet été 1987, on ne peut malheureusement plus se contenter du schéma classique : un parti, grand ou petit, appelle à la haine et de petits marlous un peu débiles appliquent à la lettre le discours de l'exclusion. Malheureusement, parce que la situation est désormais beaucoup plus grave et saisit la société dans son ensemble, à grands coups de consensus, d'arrangements, ou même de faux pas et d'oublis. Consensus, la quasi-totalité de la classe politique qui crie de joie au départ en croisade du porte-avions Clemenceau,

qui va enfin casser de l'Iranien. Arrangements, le grand débat et les petites mougouilles de la droite et de l'extrême droite sur le thème : « *Alliances locales, désaccords nationaux* ». Faux pas, les déclarations de la délégation parlementaire française, de retour d'Afrique du Sud. Le racisme en France, ce n'est plus un petit nuage qui crève ici ou là, c'est un ensemble de hautes pressions stationnaires sur tout le pays, qui pourrit le temps de façon durable.

Première haute pression, l'affaire iranienne. Quand on regarde de près les différents épisodes du feuilleton, on s'aperçoit à chaque fois de graves lacunes dans le scénario. On commence début juillet avec l'affaire Gordji. La police bloque l'ambassade d'Iran où s'est réfugié M. Gordji, convoqué au palais de Justice pour témoigner. Gros titres partout. Mais il faudra attendre la fin du mois et les réactions à l'étranger, pour qu'on s'aperçoive, premièrement, que le cas Gordji n'est pas bien clair, à tel point que le Monde se demande s'il n'y a pas du montage DST derrière tout cela et, deuxièmement, que la France, pays dit démocratique, se met à employer exactement les mêmes méthodes que l'« empire du Mal », à savoir l'Iran intégriste. Et attendre encore plus pour que, timidement, s'affirme l'hypothèse que l'affaire Gordji n'a été qu'un prétexte pour revenir sur une politique de normalisation avec l'Iran, politique engagée par J.-B. Raymond, qui aurait pu se traduire par une libération des otages, mais jugée finalement trop contradictoire avec les intérêts de la liaison avec l'Irak.

Deuxième épisode, la rupture des relations diplomatiques, très largement condamnée dans le monde, alors même que le Conseil de sécurité, où la France est membre de droit, prenait des initiatives pour arriver au vote d'une résolution qui

LA MAFIA SUD-AFRICAINNE ENTRE DANS LES CASINOS FRANÇAIS

L'année 1987 verra-t-elle s'installer en France la très sale alliance entre les milieux, déjà passablement maffiosiques, du jeu et les financiers du régime de l'apartheid ? Une rumeur persistante depuis plusieurs semaines est aujourd'hui devenue quasi-certitude : sept des plus grands casinos français - Deauville été, Deauville hiver, Trouville, Enghien-les-Bains, Palm Beach et Municipal de Cannes, Divonne-les-Bains, sont investis par des capitaux sud-africains. Plus précisément, une filiale américaine, Royal Resorts International Ltd, commune à la société sud-africaine Sun International et à la société anglaise British and Commonwealth Shipping Company a pris des participations, souvent majoritaires, dans les sept casinos. Les ministres de l'Intérieur et du Budget, ainsi que le Premier ministre, doivent maintenant donner leur autorisation pour que l'opération soit avalisée.

Le danger d'une telle opération est grave dans la mesure où la loi de l'argent et du profit risque de faire céder les autorités de tutelle qui laisseront ainsi se créer un véritable monopole américano-sud-africain sur l'industrie des jeux. L'imbrication complexe et souvent souterraine des intérêts communs aux potentats locaux, aux intermédiaires et blanchisseurs de l'argent de la mafia ne sont pas de moindres facteurs qui pèseront - positivement ou négativement - sur la décision du pouvoir central.

Déjà, plusieurs « cadeaux » ont été offerts ces derniers mois aux patrons des casinos. A la fin de l'année 1986, tandis que le gouvernement cherchait la meilleure manière pour faire passer l'augmentation

de 7 % de la carte orange, M. Juppé, ministre délégué au Budget, accordait une baisse de 10 % de la fiscalité frappant les recettes des casinos ! Quelques semaines plus tard, l'autorisation des « jackpots » (machines à sous) était accordée. Elle va permettre de multiplier par trois ou quatre le produit de l'exploitation des jeux, déjà bien juteux.

Ainsi va donc la crise dans les puissants milieux du jeu, sans que l'on s'inquiète outre mesure du milliard annuel d'impayés que se permet le deuxième casino de France, le Palm Beach, les scandales politico-financiers du Ruhl (Nice), réouvert en avril de cette année en la présence du ministre de l'Industrie et du Commerce du Paraguay (une vedette de la démocratie et des droits de l'homme !).

Des manœuvres qui ratent aux Etats-Unis, mais en passe de réussir en France.

Tel est le contexte dans lequel les groupes sud-africains et américains cherchent à s'ouvrir de nouveaux marchés. Et là que l'on n'argue pas du nécessaire maintien de l'emploi pour les travailleurs noirs de l'Afrique du Sud pour éviter d'appliquer des sanctions économiques.

L'apartheid veut lancer des tentacules dans les milieux du jeu ! Voilà une excellente stratégie pour offrir toutes les manipulations financières, bien sûr, mais aussi les pressions politiques que ce milieu induit. Du règlement de compte par voie d'assassinats - lesquels agrémentent périodiquement la chronique du

jeu - à l'ouverture d'un marché occulte qui permet toutes sortes de contacts et de relations, la part risque d'être belle.

Sachons simplement que Sun International a créé au Bophuthatswana, un bantoustan dit indépendant, une ville-mirage, à Sun City près de Johannesburg. Là-bas, c'est un peu le Cuba du temps de Batista, une immense maison close où se vendent et s'achètent les « plaisirs » : films porno, prostitution haut de gamme, jeu, spéculation. L'opération en cours a déjà été tentée, en vain, aux Etats-Unis. Les mouvements antiracistes américains ont réussi à s'opposer à l'implantation de Sun International, qui opérait à l'époque, en 1982, sous un autre nom, Southern Sun Hotel Holding. C'était à Atlantic City, dans le New Jersey. Les militants ont organisé des campagnes de protestation et, sous la pression, plusieurs conseils municipaux ont voté des résolutions, refusant l'autorisation à la Southern Hotel de racheter des casinos ou des hôtels.

Dans une lettre adressée à la Commission de contrôle des casinos, Kenneth et d'autres militants écrivaient : « Ce serait une insulte au peuple du New Jersey de permettre à une société sud-africaine de contrôler un casino. » Conseillers municipaux et membres de la Commission des droits de l'homme eurent gain de cause.

Pour sa part, le MRAP a rendu public un communiqué et demandé audience au Premier ministre et au ministre de l'Intérieur pour qu'ils n'autorisent pas ces casinos à fonctionner avec l'argent de l'apartheid.

permet aux deux belligérants de terminer cette guerre épouvantable sans trop perdre la face.

Le gouvernement est-il si naïf qu'il pense à la fois rompre ses relations avec un seul des belligérants et voter une motion équilibrée entre les deux parties ? Ou bien est-ce une façon de torpiller à l'avance cette motion ?

Dernier épisode, le plus écœurant : la quasi-unanimité de la presse française, debout, le petit doigt sur la couture du pantalon, pour regarder s'éloigner le Clemenceau, qui va investir le golfe Persique, en contradiction totale avec la résolution du Conseil de sécurité. D'un certain point de vue, l'Iran a bien réussi son coup et c'est peut-être l'explication de l'aide apportée par Gordji aux nazillons des éditions Ogmyos : il a réussi à amener la France, état de droit, sur son terrain de la guerre sainte. Ce n'est plus la démocratie contre le terrorisme, c'est la croisade contre le Jihad. Les bûchers ont toujours été le complément intérieur de la croisade extérieure : on voit donc ressortir les vieilles thèses du danger intégriste, la suspicion jetée sur tout ce qui est musulman en France.

Arrangements, maintenant : l'été a été en grande partie consacré aux mamours entre droite et extrême droite. 12 juillet : M. H. de Fontmichel, radical valoisien, se fait réélire maire de Grasse dans une municipale partielle sur une liste UDF/FN. Pas de quoi sauter au plafond : ce n'est pas la première fois, d'ailleurs, M. de Fontmichel avait déjà bénéficié de l'appui du FN lors des municipales de 1983. Mais là, à huit mois des présidentielles, c'est beaucoup plus voyant, ça pose le problème des désistements à droite en 1988 et ça arrive au moment où des parlementaires reviennent d'Afrique du Sud.

Du coup, panique dans Lanterneau. On retrouve les

mêmes oppositions (voir *Différences* de juin) : les vertueux (Michel Noir, B. Stasi, Simone Veil) contre les réalistes (Gaudin, Toubon), comme si chaque formation de droite se devait maintenant d'avoir sa grande gueule morale et son comptable qui gère les sièges à prendre, le tout évitant aux grands leaders d'avoir à se prononcer contre ou pour. Ce qui est désormais clairement annoncé, c'est l'enjeu : les présidentielles de 1988, certes, mais aussi les municipales de 1989. Pour les présidentielles, le FN en est à définir les postes qu'il lui faut en cas de victoire. Réclamé par Le Pen, un « grand ministère de la population », regroupant la famille, la démographie et l'immigration.

Du côté majorité, Hervé de Fontmichel lance une grande idée dont on peut prédire qu'elle va faire son chemin, ou du moins, un nouveau chemin : « *L'Union nationale que souhaite la France profonde.* » On connaît l'usage, l'abus même de cette formule depuis la Première Guerre mondiale. Remarquons simplement que, pour la première fois, la formule, bizarrement articulée à la France profonde, ne recouvre que l'électorat de droite et d'extrême droite.

Le résultat de cette longue polémique, jointe à la couverture étonnante de la tournée des plages du FN, c'est Le Pen lui-même qui l'énonce dans sa **Lettre** : « *Je suis devenu le centre de la vie politique française.* » Et, au passage, il y a gagné une partie de ce à quoi il aspire, la banalisation de son parti politique.

Il y a eu, en effet, cet été un virage extrêmement grave : toute la polémique développée autour de l'accord éventuel avec le Front national s'est centré sur le caractère autoritaire de ce parti. Ce qui est juste, bien

CHRONIQUE DU RACISME ORDINAIRE

■ *Le 22 mai, c'est un gérant de bar marseillais qui tue deux hommes d'un coup de fusil. Ils sont Français, mais ils ont aussi le type maghrébin. Le gérant est écroué.*

■ *Puis, c'est une cafétéria de Rouen qui refuse l'entrée aux Noirs et aux « basanés », constat d'huissier à l'appui.*

■ *Le 27 mai, l'« ange exterminateur » de Nice, un jeune néo-nazi dont les idoles sont Hitler et Le Pen, qui a assassiné une vieille dame uniquement parce qu'elle était juive, est condamné à la réclusion criminelle à perpétuité.*

■ *Le 5 juin, un épicier algérien de Caen (Calvados) est tué et un client tunisien légèrement atteint par un inconnu qui a ouvert le feu dans le magasin avant de prendre la fuite.*

■ *Puis, c'est un jeune Turc de 14 ans, Muammer Inik, qui est abattu par deux policiers au cours d'un contrôle policier à Chalette-sur-Loing (Loiret).*

■ *Six mois après les faits, Patrick Savray, le policier ivre qui avait tué avec son arme Abdel Benyahia à Pantin le 6 décembre 1986, est enfin inculpé d'homicide volontaire et écroué.*

■ *Début juin, trois jeunes Algériens se voient interdire de visiter la centrale atomique de Bugey avec leur classe du lycée.*

■ *Le 22 juin, un patron d'atelier de confection clandestin du faubourg du Temple, poignarde de sept coups de ciseaux un ouvrier guinéen qui lui réclamait un certificat de travail.*

■ *Le 28 juin, deux jeunes de 19 et 22 ans sont condamnés à un an de prison ferme par le tribunal correctionnel de Metz pour avoir tracé des signes nazis et des graffiti antisémites sur des magasins appartenant à des commerçants juifs.*

■ *La direction de l'Ecole supérieure de journalisme de Lille révèle que deux de ses étudiants camerounais ont été « insultés et bousculés par des policiers » de Roubaix et ont passé une nuit en garde à vue pour vérification d'identité le 1^{er} juillet.*

■ *Flic de choc, Pierre Gerbier n'avait pas hésité à obliger une*

jeune ivoirienne à se déshabiller entièrement dans les toilettes d'un square parisien, sous prétexte de contrôle et à voler 10 000 F à un fraudeur du métro, homme de couleur encore. Il est condamné le 9 juillet à huit mois de prison.

■ *M. Mabiata Molu, Zaïrois, se promenait au marché aux puces le 5 juillet quand il fut interpellé par des policiers qui lui demandèrent ses papiers. L'un des policiers le frappa et continua de le faire dans un car de police. Il fut enfermé au cachot au commissariat du 18^e arrondissement.*

■ *Le 11 juillet, M. Onambe, citoyen camerounais de 38 ans, qui se promenait paisiblement sur le boulevard des Filles-du-Calvaire à Paris, est roué de coups par des policiers, d'abord sur le boulevard, puis dans le commissariat du 11^e arrondissement.*

■ *M. Jean-Pierre Gérard, Guadeloupéen, lui, est arrêté aux Halles le 14 juillet alors qu'il regarde un groupe de danseurs africains dispersés par la police. Menotté, il est entraîné de force dans un local de police où il est frappé jusqu'à perdre connaissance.*

■ *Le mois d'août sera le « mois skinhead ». A Paris, aux Sables-d'Olonne, à Châteauroux, dans les Pyrénées-Atlantiques, des jeunes au crâne rasé attaquent des Maghrébins au nom d'un nationalisme aussi confus que meurtrier. Le MRAP s'est porté partie civile dans presque toutes ces affaires.*

■ *On a procédé le 19 juillet à la reconstitution en gare de Vigneux (Essonne) des conditions dans lesquelles M. Benjamin Tsila, fonctionnaire congolais, est mort à la suite d'un contrôle le 3 juin 1986. Selon l'avocat de la famille, Me Roland Weyll, « des éléments instructifs ont été mis en lumière au cours des quatre heures de cet acte judiciaire ».*

■ *Le 31 juillet, on arrête à Nice 6 jeunes gens âgés de 17 à 21 ans qui ont battu à mort, le 13 juin, un ouvrier tunisien, parce qu'il était arabe.*

ROBERT PAC

sûr, mais cela occulte d'autant le caractère fondamentalement raciste du Front national. N'insister que sur l'autoritarisme du FN, c'est déjà le légitimer, le présenter comme une des façons possibles de diriger l'Etat. Alors que son caractère raciste l'exclut de cet éventail et lui interdit toute participation à la direction de l'Etat. Résultat : le racisme est devenu un argument politique comme un autre.

Là-dessus, le 13 juillet 1987, neuf parlementaires (3 UDF, 3 RPR, 3 FN), membres du groupe parlementaire *Amitié avec l'Afrique du Sud*, reviennent d'un « voyage d'études » en République sud-africaine et déclarent que l'apartheid n'existe plus, que les Noirs ne votent pas parce qu'ils ne sont pas assez formés pour cela et qu'Albertini est un terroriste. Ce qui est, point par point, l'argumentaire développé par le gouvernement de Pretoria depuis des années.

La clairvoyance de ces myopes qui, comme le dit Alain Krivine, « *auraient visité Auschwitz sans voir de camp de concentration* », ne mérite aucun commentaire. C'est plutôt les dessous de cette affaire qui sont intéressants. On peut y voir d'abord une montée en puissance du lobby sud-africain en France. Longtemps cantonné à quelques personnalités connues comme Michel Droit ou Albert Ferrasse, vaguement cité à la création d'une association mort-née, l'Internationale de la Résistance, le lobby sud-africain en France ne s'est jamais beaucoup manifesté. Il est vrai que la lutte anti-apartheid est cantonnée à quelques associations, partis et syndicats, et mobilise moins de monde que dans d'autres pays. D'autre part, les relations économiques entre les deux pays n'ont jamais eu à souffrir du boycott.

Le Canard enchaîné du 8 juillet révèle que 1 million de

tonnes de charbon sud-africain sont entrées en France cette année, via la Belgique et sous l'appellation « *toutes origines* ». Mais la montée de l'opposition mondiale à l'apartheid, conjuguée avec l'arrestation de Pierre-André Albertini, ont sans doute poussé les officines sud-africaines à rechercher de nouveaux débouchés en France et à « activer » leurs soutiens dans ce pays. Ce n'est guère un hasard si cette délégation a été invitée au moment même (*voir encadré*) où les Sud-Africains tentent d'investir en masse dans les casinos français, bons observatoires de la vie politique française.

Nos guggusses sont donc revenus pétris d'admiration pour Botha. Quelques clameurs, à droite, pour se désolidariser d'eux, mais sans plus : personne n'a rien trouvé à redire, dans les états-majors de l'UDF et du RPR, au fait que des parlementaires de la majorité partent en « voyage d'études » avec trois députés du Front national. Rien à redire au fait que les trois tendances représentées signent un communiqué commun. Aucun d'entre eux n'a été exclu, de peur sans doute qu'ils passent avec armes et circonscription dans les rangs du FN. Interpellés par le PS, le président de l'Assemblée nationale, Jacques Chaban-Delmas, d'habitude si pointilleux sur l'honneur de sa maison, n'a pas bronché. La délégation doit repartir en septembre. C'est dire comme ils ont été sermonnés. On connaît le prix du déshonneur pour les trois députés du Front national : la création en Afrique du Sud d'une antenne du FN, fédérant les Français installés en RSA. Heureusement que le contrôle des changes a été aboli. Combien pour les autres ? Résultat de cette haute pression : l'apartheid est maintenant un sujet d'études et non plus une saloperie.

Au milieu de ce pot-au-noir de hautes pressions, une dépression très sensible : le cas Albertini. Rappelons, une fois pour toutes, que les accusations portées contre Albertini par Pretoria n'ont pas été retenues par le tribunal, pourtant fantôme, du Ciskei. Que P.-A. Albertini a été condamné à quatre ans de prison uniquement parce qu'il a refusé de témoigner contre des militants anti-apartheid.

P.-A. Albertini est un otage français. Mais tout le monde, ou presque, s'en fout. Une démarche du Parti communiste auprès d'Antenne 2 pour que son nom apparaisse aux côtés des otages français du Liban n'a pas abouti. Albertini n'est pas un cas intéressant. Imaginez une seconde qu'il ait refusé de témoigner contre des militants

de Solidarnosc en Pologne, et soit emprisonné à Varsovie. Et vous pouvez rêver du nombre de pressions, interventions, reportages, comités de soutien, pétitions, grandes signatures, manifestations que cela aurait déclenché. Pour avoir visité Albertini en prison, l'évêque d'Evreux, dont le jeune homme est originaire, a été traité de sous-marin du PCF.

Voilà le climat actuel de la France. Cocorico, nous partons bouter l'Iranien hors du golfe. Cocorico, voilà l'Union nationale. Cocorico, l'Afrique du Sud est notre amie et tant pis pour les traîtres qui s'opposent à elle. Sur le banc du palais de Justice de Châteauroux, le skinhead n'est plus raciste, nuance : il est nationaliste. □

J.-M. O.

NOUVELLE-CALÉDONIE: UN REFERENDUM DANGEREUX POUR LA PAIX CIVILE

Décret paru au Journal Officiel le dimanche 2 août 1987 : le référendum en Nouvelle Calédonie a été fixé au 13 septembre 1987.

Réaction du FLNKS : « Nous organisons une marche pacifique du 23 août au 3 septembre. » Les partis indépendantistes (LKS, OPAO) appellent également au boycott. Le RCPR décide une contre marche, en réaction au FLNKS.

Bernard Pons, ministre des DOM TOM, interdit les deux marches pour « que le référendum se passe dans le calme ! ». Aucune réaction contre le FN qui demande des sanctions contre tous les indépendantistes ! Dans une conférence de presse donnée à Paris le 21 août, J. Ounéi,

responsable du FLNKS, révèle la façon dont les autorités tentent de s'opposer au rassemblement des Kanaks sur Grande-Terre : avions interdits de vol, bateaux arraisonnés, etc. Néanmoins, le mot d'ordre est maintenu et aboutit, le 23 août, à un sit-in silencieux et pacifique dans la capitale. La répression policière est féroce. Les équipes de télévision sur place transmettent des images terribles de matraquage de militants pacifiques. Sauf RFO, le réseau d'Etat local, qui préférera ce jour-là suivre les évolutions de Mme Lucette Michaux-Chevry dans une quelconque inauguration de chrysanthèmes. C'est ça, l'information.

Quatre ans de sécheresse implacable

Les experts s'arrachent les cheveux. Quatre millions de personnes, soit 1 Mozambicain sur 3 seront bientôt touchés par la famine. 9 provinces sur 10 sont atteintes, et seule la région de Cabo Delgado est épargnée. 1986 a connu la plus mauvaise récolte de l'histoire mozambicaine.

Et pourtant, après la grande sécheresse de 1984, des efforts avaient été faits, le pays avait connu un mieux relatif, l'aide internationale était arrivée. Mais les problèmes sont restés ; structurels et économiques.

La guerre d'abord : cela fait vingt ans que le Mozambique n'a pratiquement pas connu la paix. La RNM, mouvement d'opposition armée soutenu par l'Afrique du Sud, semble se déplacer à sa guise, attaquant le plus souvent des objectifs économiques, et les voies de communication. « Les bandits armés », selon les autorités de Maputo, forts d'un effectif de 20 000 personnes maintenant, recrutent parmi les jeunes de 16-17 ans, sans compter les raids punitifs de l'Afrique du Sud, qui visent en principe les réfugiés de ce pays cherchant abri au Mozambique, mais s'abattent aussi sur les Mozambicains. Pour faire face à la guérilla, le gouvernement mozambicain doit consacrer 43 % de son budget à la défense nationale.

Sécheresse et cyclone

Ce qui n'est pas pour atténuer les effets de la crise qui atteint ici des résultats particulièrement dramatiques. Les Nations unies estiment à au moins 670 000 tonnes l'aide alimentaire d'urgence



MOZAMBIQUE

nécessaire pour l'année agricole 1987-1988. En 1985, seules quelque 59 800 tonnes de céréales furent commercialisées, soit 31 % du niveau atteint en 1975. Les raisons : la guerre, mais aussi les moyens de transport aléatoires, les voies de communication régulièrement sabotées, et à ajouter à cela, quatre ans de sécheresse implacable qui ont ravagé ce pays grand comme une fois et demie la France.

De plus en 1985, les pluies apportées par le cyclone Domoina ont provoqué de graves inondations dans le nord du pays, tandis que le sud devait faire face à une invasion de criquets. Sont-ce là les raisons principales de la situation grave au Mozambique ? Oui, sûrement : malgré le Plan de socialisation des campagnes, une partie importante de la production relève de l'agriculture familiale, qu'il s'agisse de la production destinée à la subsistance des populations agricoles elles-mêmes ou destinée à la vente, les fermes d'Etat (200 fermes, 40 % des terres cultivées) fournissent 15 à 20 % de la production mozambicaine.

Des moyens importants leur ont été donnés, tant en matériel et moyens financiers qu'en cadres, pour lesquels il a été fait appel à la coopération étrangère.

En fait, l'expérience s'est heurtée à une pénurie de cadres, à une méfiance des paysans, qui se sont trouvés face à des choix technologiques, voire technocratiques, pour lesquels ils n'ont pas été consultés. L'analyse tient aussi pour les villages communautaires où la désorganisation des critères de commercialisation à la suite du départ de ceux qui assuraient la collecte et le transport des produits agricoles n'a rien arrangé.

La réorganisation mise en place actuellement donne à l'Etat un droit de contrôle sur un certain nombre de magasins de gros, et permet à des brigades de commercialisation, ou à des commerçants privés d'en assurer la bonne marche.

Retour du Mozambique vers un régime libéral ? Le traité de N'Komati, traité de non-agression signé en 1986, avec l'Afrique du Sud, permet toutes les supputa-

Le pays est condamné à la famine

tions. Faut-il pour cela parler de la faillite du socialisme mozambicain ?

Le Mozambique va devoir dépendre de l'aide internationale pour survivre dans les temps prochains. Mais, contrairement à d'autres pays, le gouvernement mozambicain n'a pas joué la politique de l'autruche. Un effort notable a été fait pour sensibiliser et mobiliser l'ensemble de la population. Des commissions spéciales ont été mises en place dans les provinces touchées, la cellule d'urgence et le département contre les calamités naturelles ont été créés pour accueillir et répartir les dons. L'appel à l'aide d'urgence est structuré.

Le 30 avril 1987, une conférence des Nations unies a permis à 56 pays de tirer la sonnette d'alarme. En France, un collectif français s'est créé pour informer et recueillir des dons pour le Mozambique. De nouveaux images terribles d'enfants hagards, les yeux trop grands, le ventre ballonné ? 80 000 enfants mozambicains sont directement victimes de la guerre et à court terme 320 000 vont périr de la famine. Les dons commencent à venir, le Mozambique se restructure, donnant la priorité aux paysans, qu'il essaie de regrouper le long des voies de communication. Cela suffira-t-il pour conjurer le marasme ? Peut-être. Une chose doit être reconnue, la volonté de ce pays de s'en sortir. □

JEAN TOURIER

Collectif français urgence Mozambique : 8, boulevard Bonne-Nouvelle, 75010 Paris.

ON EXPULSE A TOUR DE BRAS...

Attention : un charter peut en cacher un autre. Pendant que M. Pandraud d'autres convois, les préfectures expulsent jour après jour et un par un, en trois actes : préparer les valises, faire la

La machine à exclure est en marche. Depuis un an en effet, la Loi Pasqua sur les *Conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France* est en vigueur. Et ce texte, qui anticipe une réforme éventuelle du Code de la nationalité, est d'ores et déjà - dans son application - un véritable arsenal de guerre contre les enfants d'immigrés.

Les circulaires relatives à cette loi donnent des consignes précises en la matière. Et les préfectures se hâtent de les appliquer avec zèle. Désormais, l'administration peut refuser de délivrer un titre de séjour à tout étranger dont la présence « constitue une menace pour l'ordre public », et expulser celui condamné à six mois de prison ferme ou un an avec sursis. Ne sont donc plus protégés contre l'expulsion, ni ceux qui sont entrés en France avant l'âge de dix ans, ni ceux qui y résident depuis plus de dix ans, ni même ceux qui y sont nés.

A Bobigny, par exemple, le service des étrangers ne chôme pas. Les tracasseries administratives se multiplient, en particulier pour les familles dont la situation s'y prête et pour qui les dossiers atterrissent très vite au « service éloignement » bureau vers lequel on aiguille les futurs refoulés.

Ainsi le cas de Khédoudja Mezrag, une mère de famille algérienne de trente-huit ans, est exemplaire. « Je suis abonnée depuis trois ans au guichet des étrangers », dit-elle en me montrant ses papiers tamponnés de tous les côtés. Elle s'y présente effectivement tous les trois mois pour renouveler son titre provisoire de séjour.

Cette femme, habillée d'un tailleur sobre, contrasté par un foulard aux couleurs cha-

toyantes qui entoure ses cheveux châtain clair, est venue en France à l'âge de neuf ans, raconte-t-elle. A la fin de sa scolarité, en 1967, elle épouse un commerçant algérien, M. Mezrag, propriétaire d'un café-hôtel-restaurant de Saint-Denis.

En 1968, ce dernier est frappé d'un arrêté d'expulsion et les Mezrag partent pour l'Algérie où naîtront leurs trois premiers enfants. En mai 1973, ils reviennent en France et y restent trois ans sans papiers, dans le café-hôtel dont M. Mezrag est toujours propriétaire. Deux autres enfants naissent à Saint-Denis durant cette période.

En 1976, las de leur clandestinité, les Mezrag repartent en Algérie, en attendant des jours meilleurs. L'occasion se présente en avril 1981, M. Mezrag revient seul et dépose une demande d'abrogation de son arrêté d'expulsion. Il obtiendra gain de cause en 1983, et sa carte de résidence de dix ans lui sera enfin remise en 1986. Entre temps, en septembre 1984, Khédoudja est venue rejoindre son mari avec leurs cinq enfants.

La peur d'être refoulé

La préfecture de Bobigny refuse depuis cette date de régulariser sa situation et de lui délivrer une carte de résidence à laquelle elle a pourtant droit. Et ce, à double titre : Khédoudja est en France depuis au moins trois ans, et surtout, elle est mère de deux enfants français, Sonia (onze ans) et Djamel (treize ans), scolarisés à Saint-Denis.

Elle est donc inexpulsable, conformément aux articles 14 et 15 de la Loi Pasqua. Sauf si sa présence « constitue une



menace pour l'ordre public... Mais à Bobigny on n'en est plus à une bavure près. Et Khédoudja n'ose plus se présenter à la préfecture de peur d'être refoulée.

D'autant plus que le dossier de son fils aîné Rachid, mineur de dix-sept ans, est au fameux « service éloignement ». On refuse de lui délivrer un titre de séjour. Motif : il aurait dû se présenter trois mois avant la date de ses seize ans. Au service des étrangers, on lui conseille tout simplement de « repartir dans son pays », sous peine d'être poursuivi pour infraction à la législation des étrangers. Il risque deux mois à trois ans de prison ferme.

Alors, depuis six mois, ce jeune homme brun aux yeux rieurs se terre chez lui. « A cause de cette histoire, j'ai perdu le stage de maçonnerie que j'avais eu du mal à trouver », lance-t-il, amer. Et pour cause, Rachid est lui aussi inexpulsable. Car sa situation est conforme à l'article 17 (Titre II) de la loi en vigueur. Il est effectivement entré en France avant le 7 décembre 1984, alors qu'il n'avait pas atteint l'âge de

seize ans, et a été scolarisé depuis cette date. Il aurait dû de ce fait « recevoir de plein droit un titre de séjour de même nature que celui de son père ». En l'occurrence, une carte de résidence de dix ans.

Séparer le bon grain de l'ivraie

« Nous expulserons les immigrés qui se sont rendus coupables de délits. C'est la moindre des choses, quand même », insistait Charles Pasqua le 12 mai dernier, lors des assises départementales du RPR du Val-de-Marne. En fait, le retour à la notion de « menace à l'ordre public » permet à l'administration d'aller jusqu'au bout du processus de marginalisation des immigrés, avec pour cible principale leurs enfants. Surtout s'ils sont délinquants.

Comme au temps de la loi Bonnet, les commissions d'expulsion (Comex) ont repris du poil de la bête et marchent à plein rendement. Centres de tri administratif, les Comex ont pour fonction de séparer le bon grain de l'ivraie. Elles existent dans chaque département et se réunissent à un rythme plus ou moins rapide selon les besoins.

joue les gros bras en annonçant à qui veut l'entendre qu'il y aura tous ceux qu'elles estiment indésirables. Voici donc une comédie queue à la préfecture, prendre l'avion. Triste.



de la préfecture et d'un émissaire de la DDASS.

Le président y fait la pluie et le beau temps. A neuf heures trente l'audience démarre au quart de tour. A onze heures l'affaire est réglée. Entre temps, onze à treize dossiers ont été traités. A peine sept minutes chacun. Juste le temps pour les « accusés » d'être assommés par un réquisitoire résumant tous les chefs d'accusation, passés et présents. Les avocats - quand il y en a - doivent user de trésors d'éloquence pour faire valoir le droit de leur client à vivre en France. On y donne parfois dans le spectaculaire en faisant appel à Interpol pour identifier un étranger sans papiers.



A Paris, par exemple, c'est la course contre la montre. Dès qu'un étranger est condamné, le parquet transmet systématiquement son dossier à la Préfecture, qui convoque la Comex. Celle-ci en arrive maintenant à se réunir trois fois par mois. A chaque fois c'est le même scénario. Le lieu, austère, de la 16^e Chambre correctionnelle du tribunal de Paris, où il faut montrer patte blanche pour pénétrer. Il y règne le même cérémonial que dans une cour de justice. Sauf qu'ici, le droit est bafoué ; c'est l'administration qui tranche, par le biais de deux magistrats, d'un représentant

En fait, ces étrangers qui sont-ils ? Pour la Comex, « des personnes connues défavorablement des services de police ». Mais l'amalgame fait entre les « criminels notoires » - relevant du grand banditisme - et les petits délinquants, n'est pas sans conséquence sur le sort réservé à ces derniers. Ainsi comparaissent côte à côte trafiquants et proxénètes - souvent en situation clandestine - et petits délinquants, venus en France dans les premières années de leur enfance, quand il n'y sont pas tout simplement nés. « J'en reviens pas d'être là », s'exclame Abdelrahmane

Mahni. Ce jeune algérien de vingt-six ans est né à Paris, dans le XIX^e arrondissement. « A seize ans mon père m'a mis une laisse autour du cou et m'a emmené au consulat pour faire ma carte d'identité algérienne. » Comme tous les enfants nés en France avant 1963, de parents algériens, Abdelrahmane a une carte de résidence depuis l'âge de seize ans. Il aurait pu effectuer une demande de réintégration à la nationalité française à sa majorité. S'il ne l'a pas fait, dit-il, « c'est pour des raisons familiales ».

Devenu « petit délinquant d'occase », comme il se qualifie lui-même, il est sorti de prison en juin 1986, après avoir purgé une peine de quatre mois et demi. Il se présente alors à la préfecture de Paris pour renouveler sa carte de résidence périmée depuis le mois de mai. Surprise : il se heurte à un refus. Abdelrahmane est ensuite convoqué devant la Comex en février par le biais du consulat d'Algérie. Motif inscrit sur sa convocation : « Menace à l'ordre public ».

En fait, ce qu'on lui reproche, c'est son casier judiciaire. « Depuis 1978, mon client a été condamné à des petites peines, explique Me Roux, mais le cumul de celles-ci dépasse le seuil fatidique des six mois de prison pouvant justifier une expulsion. » Pour Abdelrahmane, c'est l'impasse : « Le consul m'a lui-même dit qu'il ne me reconnaissait pas comme citoyen algérien. » Quoi qu'il arrive, son choix est fait. « Pas question de quitter ma famille, quitte à vivre clandestinement ici », lance-t-il, déterminé.

Bien sûr, l'avis de la commission d'expulsion n'est que consultatif. C'est le ministre

de l'Intérieur qui tranche en dernier ressort. Mais celui-ci maintient systématiquement l'expulsion quand l'avis de la commission est favorable. Mieux, il statue bien souvent en faveur de l'expulsion contre l'avis même de celle-ci. Dans la plupart des cas, les « expulsables » reçoivent la notification pendant leur détention et l'expulsion intervient le jour même de leur sortie de prison.

Commence alors pour les avocats un véritable parcours du combattant. Même si certains tribunaux administratifs, comme celui de Lyon, statuent sur la non-rétroactivité de la Loi Pasqua (arrêt Elfenzi du 1^{er} avril 1987), ces décisions ne font pas pour autant jurisprudence.

A Paris, par exemple, la procédure de recours met au minimum un an avant d'aboutir... à un rejet systématique. De plus, elle ne suspend en rien l'expulsion. Et dans le meilleur des cas, l'affaire n'est pas forcément réglée.

Mieux vaut rester en prison

Reste alors, selon certains avocats, une solution ultime même si elle est illégale : le refus d'embarquer. « Mieux vaut rester en prison que d'aller manger des cailloux en Tunisie », s'exclamait en connaissance de cause Mohamed Barhouni à la Comex d'Evry en avril dernier. Son jeune frère Ridah se trouvait avec cinq autres détenus, menottes aux poignets, dans le box des accusés. Pleurant de dépit, Mohamed s'en prenait ce jour-là au président de la Commission et lui lançait : « De quel droit l'expulsez-vous ? C'est un homme, comme vous ! »

...2ARABRAS

AH ! LES JOLIES VACANCES

Des incidents partout en France entre « Beurs » et « locaux ». Mais c'est Le Crotoy, une jolie plage du Nord, qui tient la palme

Rien ne laissait prévoir à ces huit jeunes domiciliés dans les Hauts-de-Seine que leur week-end estival du 1^{er} août allait se terminer en un véritable cauchemar. Djamila, sa sœur Zohra, Dalila, Sabine, Lakhdar, Mohamed, Abdelkader et Khalid - âgés de dix-huit à vingt-cinq ans - avaient décidé d'aller se dorser la pilule sur la plage du Crotoy, dans la baie de Somme, en Picardie.

remise avant leur départ. Et là, surprise : trois molosses les attendaient de crocs fermes. « Mme Langlois avait omis de nous indiquer ce détail, précise Djamila. Alors, pendant que Lakhdar attirait leur attention avec un poste de radio, nous sommes entrés dans l'hôtel deux par deux, et ce, jusqu'au dernier. Le seul bruit que nous aurions pu faire à ce moment là, c'est le mot chut. »

Et là, il se retrouve nez à nez avec le père Langlois, debout devant la porte ouverte de sa chambre, un fusil à la main. Derrière lui, ses deux fils, eux aussi armés. « Ils me braquaient, raconte Mohamed, et le père Langlois, menaçant, m'a demandé ce que je faisais là. Je n'ai pas eu le temps de lui répondre, car il m'a frappé tout de suite d'un coup de canon sur le front, plus exactement au-dessus de la tempe droite. »

Un coup de feu, puis deux

A partir de ce moment-là, les événements vont se dérouler très vite et en l'espace d'une minute, tout va basculer dans l'horreur. Aussitôt le coup reçu, Mohamed regagne sa chambre pour récupérer ses baskets. « Il n'était pas question pour moi de jouer les héros, dit-il, je pissais le sang et je n'avais qu'une hâte, trouver un médecin. »

A cet instant, un premier coup de feu retentit dans l'hôtel. Mohamed redescend au premier, croyant qu'Abdelkader, qui était resté coincé dans les toilettes, avait été touché.

Lakhdar et Djamila étaient eux aussi sortis de leur chambre, qui jouxte celle des Langlois, tandis qu'Abdelkader avait rejoint la

Ils trouvent quatre chambres au café-hôtel-restaurant Jeanne-d'Arc, place du Monument aux morts. Cette pension est tenue par la famille Langlois, le père, la mère et leurs trois fils. Après dîner, ils décident de sortir en boîte. Vers 1 heure du matin, retour à l'hôtel : arrivés devant le portail situé derrière l'hôtel Jeanne-d'Arc, Djamila introduit la clef que la patronne lui avait

Tout le monde réintègre sa chambre. Mais quelques instants plus tard, Abdelkader est pris de nausée et sort pour se rendre aux toilettes, qui se trouvent sur le palier du premier étage, juste à côté de l'appartement des Langlois.

Dans le même temps, Mohamed dont la chambre est au deuxième étage, était lui aussi sorti pour aller au même endroit.



Lakhdar, Zohra, Djamila, Mohamed : quatre des huit jeunes partis en week-end dans la baie de Somme. Le propriétaire de la pension de famille et ses fils ont tiré au fusil. Bilan : un poumon perforé, une décharge en pleine figure...

sienne en courant. Il voit Mohamed arriver en sang et lui demandent de leur expliquer ce qu'il se passe. Les Langlois ressortent au même moment. « La mère Langlois leur barraît le chemin, explique Lakhdar, et leur disait de se calmer, car ils étaient surexcités. Il y en avait notamment un qui se trouvait debout sur le lit et qui nous visait avec son fusil au-dessus de sa mère, poursuivit-il. Alors, je demande à tout le monde de réunir ses affaires pour partir. »

Mais à peine Djamila avait-elle descendu quelques marches de l'escalier qui donne au rez-de-chaussée, qu'elle se retrouve bloquée par un autre fils Langlois, le plus jeune des trois, qui montait. « Il a mis le canon de son fusil entre mes deux yeux, dit-elle, m'a saisi par l'épaule en criant : "Sale bougnoule, je vais te faire ta peau". »

« Là, raconte Djamila, on avait des fusils braqués de tous les côtés. Le père Langlois, devant sa chambre, le moustachu en slip noir sur le lit et celui qui montait. » Panique générale. Le moustachu leur tire dessus. « On a tout juste eu le temps de plonger pour éviter les plombs, précise Lakhdar, tandis que la mère Langlois poussait le fusil de son fils vers le plafond. » Alors que le groupe monte l'escalier en courant pour se rabattre au deuxième étage, un autre fils Langlois leur tire dessus. Ils décident ensuite de « faire une descente en force » et, dans la bousculade qui s'ensuivit, réussissent à sortir de l'hôtel.

Malheureusement, les choses ne vont pas en rester là. Mohamed, Lakhdar et Khalid se mettent vite hors de portée des fusils des fils Langlois. Djamila, Zohra et Abdelkader foncent vers la voiture stationnée en face de l'hôtel. Une détonation résonne dans la nuit. Zohra s'écroule, touchée en pleine poitrine. Djamila accourt aussitôt vers sa sœur et reçoit elle aussi une décharge en pleine figure. « C'est le père Langlois qui m'a tiré dessus,

précise cette dernière. Je l'ai vu, il était à la fenêtre de la chambre située au-dessus de l'enseigne de l'hôtel. »

Pendant ce temps, Dalila s'était cachée dans sa chambre. « J'étais terrorisée, raconte-t-elle en revivant la scène. J'entendais un fils Langlois crier : il en reste une. » Profitant d'un moment d'accalmie, elle sort de sa chambre et descend au premier étage. Elle croise un client de l'hôtel qui était sorti sur le pas de sa porte - alors que tous les autres s'étaient bouclés dans leur chambre. Il l'accompagne jusqu'en bas et remonte.

Versions grossières

Les gendarmes du Crotoy sont venus à ce moment là, suivis de près par ceux de la brigade d'Abbeville. Juste pour faire le constat. « L'un

M. et Mme Langlois furent relâchés dès dimanche matin et leurs trois fils, dès lundi, sous contrôle judiciaire. Leur avocat, Me Anne Firmin, du barreau d'Abbeville, précise que, pour elle, les victimes sont évidemment ses clients qui furent malmenés par des « individus déchaînés ». « La version des intéressés est tellement grossière que ç'en est ridicule, dit-elle, il s'agit là d'une fumisterie. » Et de porter son cynisme jusqu'à trouver les injures racistes « systématiques ». Pas étonnant de la part d'un avocat encarté au Front national d'Amiens.

Les véritables victimes, quant à elles, ont chargé leur avocat Me Quibel, bâtonnier au barreau de Nanterre, de porter plainte pour tentative d'homicide volontaire et injures racistes, avec constitution de partie civile.



L'hôtel Jeanne-D'Arc, tenu par M. Langlois, sa femme et ses trois enfants. « ... Un des fils a mis le canon de son fusil entre mes deux yeux, m'a saisi par les épaules, en criant : "Sale bougnoule, je vais te faire la peau..." »

d'entre eux demandait par téléphone au SAMU de se dépêcher, précise un témoin, de peur de se retrouver avec un cadavre sur les bras. » Zohra avait effectivement un poumon perforé et a été transportée aux urgences du centre hospitalier d'Abbeville, avec Djamila, Mohamed et Dalila qui était « tombée dans les pommes ». Les autres, Lakhdar, Khalid, Abdelkader et Sabine furent emmenés au poste de gendarmerie du Crotoy et gardés à vue durant douze heures. Ils furent relâchés dimanche matin (le 2 août), après avoir fait leurs dépositions et subi un alcootest qui s'est révélé négatif.

Quant aux Langlois, ils furent emmenés à la gendarmerie de Rue, où ils firent eux aussi leurs dépositions.

A leur côté, le MRAP s'est également porté partie civile par l'intermédiaire de Me Laugery, du barreau de Nanterre, et Me Croissant du barreau d'Abbeville. Une instruction a été ouverte, mais pour le procureur de la République, M. Vandecasteele, comme pour le juge d'instruction, M. Lyon : « Il n'est pas question pour eux de se laisser entraîner sur le terrain du racisme. » Pour eux, il s'agit là d'une simple affaire de droit commun, comme il s'en passe régulièrement dans le Crotoy. Certes, la baie de Somme est un pays de chasseurs à la gachette facile et le produit du cru est la chasse à la hutte (chasse aux canards). Mais de là à prendre huit jeunes pour du gibier... □

RABHA ATTAF

■ **MANIFESTATION.** Plus de 200 personnes manifestent à Paris, devant la SNCF, à l'appel du Comité pour la vérité sur la mort de Viviane Borderie, pour demander que « toute la lumière soit faite » sur la mort de cette infirmière antillaise de 42 ans, tuée le 23 mars dernier en tombant d'un train en gare d'Evry-Courcouronnes (Essonne), après une altercation avec deux contrôleurs (4 juin).

■ **ASSASSINAT.** Nkosi-nathi Shabangu, dirigeant syndical étudiant noir, est abattu par trois hommes armés, dans son école, près de Johannesburg. Il était membre du Congrès des étudiants de Soweto (SOSCO), organisation affiliée au Front démocratique uni (UDF) (5 juin).

■ **DESAVOUE.** Le Révérend Jesse Jackson annonce qu'il n'accepterait

feu à hauteur d'homme et se livrant à des actes de vandalisme. Par chance, cette attaque n'a fait aucune victime (7 juin).

■ **LE KU KLUX KLAN DEFILE.** Environ 150 membres du Ku Klux Klan, en robe et cagoule, défilent dans les rues de Greensboro, en Caroline du Sud. C'est la première manifestation de l'organisation raciste depuis 1979 où cinq commu-

diantes du 4 décembre dernier, publie un rapport très sévère sur le comportement de la police et du parquet de Paris. Charles Palant, vice-président du MRAP, est membre de cette commission dont le rapport est publié aux éditions La Découverte, collection Cahiers libres (8 juin).

■ **REHABILITATION.** Après Bernard Pivot (voir *Différences*, mai 1987), c'est Alain Decaux qui apporte sa contribution à la réhabilitation de Robert Brasillach au cours de son émission *Alain Decaux raconte...*, sous prétexte de ne parler que de son œuvre littéraire ! Brasillach était « trop gentil », il s'est laissé entraîné par ses amis, il croyait sincèrement œuvrer pour le salut de la France... (10 juin).

■ **MAL ACCUEILLIE.** Nancy Reagan est accueillie à Stockholm par des jeunes en colère qui ont déployé devant son hôtel une banderole accusatrice : « Reagan soutient le racisme en Afrique du Sud. » Il y a eu 90 interpellations (9 juin).

■ **AIDE.** L'administration Reagan informe le Congrès qu'elle a décidé de continuer l'aide aux rebelles angolais de l'UNITA (11 juin).

■ **TOUTE NUE.** L'ex-femme de Jean-Marie Le Pen pose nue dans *Playboy*, en réponse aux propos désobligeants que M. Le Pen avait tenus à son égard dans le même périodique (11 juin).

■ **RENCONTRE.** Une délégation d'une vingtaine de militants de la gauche israélienne rencontre à Budapest une délégation de l'OLP. La délégation israélienne se prononce pour l'évacuation totale des territoires occupés par Israël et pour la création d'un Etat palestinien. Les membres de la délégation israélienne risquent, aux termes d'une

loi votée en août 1986 par la Knesset, trois ans de prison pour avoir rencontré des membres de l'OLP (11 juin).

■ **CINGLANTE RIPOSTE.** A l'appel de 50 organisations, dont le MRAP, 30 000 personnes défilent à Marseille pour protester contre la venue de Jean-Marie Le Pen à Marseille et les agissements racistes du Front National dans cette ville (11 juin).

■ **DROLE DE CELEBRATION.** Alors que l'on s'apprête à célébrer le 200^e anniversaire de la Révolution française, MM. Chirac, Barre, Léotard et Le Pen se rendent au Puy-du-Fou pour participer à une manifestation glorifiant la contre-révolution des Chouans vendéens (12 juin).

■ **AGRESSEURS.** Treize colons juifs qui s'étaient livrés à une attaque armée le 6 juin contre un camp de réfugiés palestiniens sont inculpés pour violences, coups de feu et attaques contre l'armée, mais sept d'entre eux sont remis en liberté (13 juin).

■ **RECENSEMENT.** Le projet du Conseil général des Alpes-Maritimes de recenser les personnes séropositives pour le virus du SIDA a fait long feu. Après les multiples réactions que ce projet avait suscitées, M. Jacques Médecin, maire de Nice et président du Conseil général, annonce en effet qu'il retirait les crédits affectés à ce recensement (15 juin).

■ **SOWETO.** Onzième anniversaire du massacre de Soweto. Le 16 juin 1976, la police tirait contre les écoliers noirs faisant plus de 700 morts. Aujourd'hui, cette journée est célébrée en Afrique du Sud par une grève générale, malgré l'état d'urgence (16 juin).

■ **PROSTITUTION.** Un important réseau de prostitution employant sous la contrainte des ressortis-



Quatre cents morts pour un pèlerinage. Provocation, répression : pour la deuxième fois en dix ans, le lieu saint des Musulmans devient champ de bataille sous le poids de l'intolérance.

**APARTHEID
ET
INFORMATION**

Il ne fait pas bon être journaliste étranger en Afrique du Sud depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 12 juin 1986. Surtout si vous voulez faire honnêtement votre métier, c'est-à-dire rapporter ce que vous voyez. A la date du 14 mai, cinq correspondants permanents étrangers avaient déjà été expulsés. Le jeudi 14 mai, les autorités sud-africaines ont signifié à deux journalistes britanniques, un correspondant de la BBC et un autre de la chaîne de télévision indépendante ITN, leur refus de renouveler leurs permis de travail, ce qui équivaut à une mesure d'expulsion. Les deux journalistes avaient dix jours pour quitter le pays. La BBC et l'ITN avaient diffusé, le mois précédent, des images des affrontements qui avaient opposé la police aux grévistes des chemins de fer sud-africains, ainsi que les heurts entre les forces de l'ordre et les étudiants, montrant notamment l'usage de fouets et de pistolets à

pas le soutien politique de Louis Farrakhan, le leader des Musulmans noirs dont les déclarations violentes sur le Judaïsme et Hitler avaient causé du tort à la campagne de 1984 de Jesse Jackson pour la représentation du Parti démocrate aux élections présidentielles (6 juin). ■ **AGRESSION.** Un groupe de colons juifs mène, dans la nuit, une attaque sans précédent dans les annales de la Cisjordanie occupée, contre un camp de réfugiés palestiniens proche de Bethléem, ouvrant le

grenaille par les policiers. Deux journalistes de la télévision australienne avaient été expulsés la semaine précédente. Le correspondant de l'hebdomadaire américain *Business week* se vit aussi signifier la même mesure. Le 29 juin, c'est un journaliste indépendant français, Olivier Baube, correspondant du *Point* et du *Matin*, qui est prié de quitter le territoire sud-africain. Le 23 juin, le ministre sud-africain des Affaires intérieures indiquait que 238 journalistes n'avaient pu obtenir ou faire renouveler leurs visas pour pouvoir travailler en Afrique du Sud. La grève des mineurs déclenchée par le syndicat noir semble une importance considérable. Néanmoins, les informations ne parviennent que difficilement, via le canal du NUM, le syndicat des mineurs et l'Anglo-American, une des sociétés concernées (10 août).

nistes avaient été tués par des membres du KKK (7 juin). ■ **DEMISSIONNE.** En Israël, le rabbin raciste Meir Kahana, député du parti d'extrême-droite Kach, ne pourra plus siéger et s'est vu retirer tous ses privilèges parlementaires : il a refusé de prêter serment et choisi de conserver sa nationalité américaine (8 juin). ■ **RAPPORT ACCABLANT.** Constituée à l'initiative de la Ligue des droits de l'homme, la Commission d'enquête sur les manifestations étu-

santes ghanéennes dans les foyers d'immigrés est démantelé à Paris (16 juin). ■ **FORD OUT.** Ford, deuxième constructeur automobile américain décide de se désengager en Afrique du Sud en raison de « pressions politiques substantielles », sans toutefois se retirer de ce marché (16 juin). ■ **LE JUSTICIER ACQUITTE.** Bernhard Goetz, le célèbre « justicier du métro » new yorkais, un Blanc qui avait tiré sur quatre jeunes Noirs qu'il soupçonnait de vouloir le rançonner, est acquitté de douze des treize chefs d'accusation retenus contre lui. Seule a été retenue l'accusation de port d'arme prohibé. C'est bien le moins ! Bien que le racisme ait été occulté des débats, on se demande si le verdict des jurés eut été le même si l'accusé avait été noir et les victimes blanches... (16 juin).

■ **INQUIETUDES DU NOUVEAU RABBIN.** M. Joseph Sitruk, nouveau grand rabbin de France, qualifie le projet de code de nationalité de « danger majeur ». Il s'inquiète aussi des déclarations de Jean-Marie Le Pen. (17 juin). ■ **DROLES D'ANTIRACISTES !** Dans une lettre adressée à Harlem Désir, le MRAP décline l'invitation de SOS Racisme pour le colloque et la fête du château de Vincennes du 20 juin mis au point par cette organisation. En effet, le MRAP note la participation au colloque de M. Patrick Devedjian, ancien membre d'*Occident* et le parrainage de la fête par la Cinq appartenant, entre autres, à M. Robert Hersant (18 juin). ■ **MISE EN PLACE.** Le ministère de la Justice rend publique la composition de la Commission de la nationalité chargée de

remettre au gouvernement un avis sur la réforme du code de la nationalité (18 juin). ■ **REFUS DE L'OUBLI.** Le Parlement européen vote une résolution reconnaissant que les Arméniens ont été victimes d'un génocide en Turquie en 1915 (18 juin). ■ **PREMIER.** M. Mitterrand décide d'ajourner la remise des lettres de créance du nouvel ambassadeur de Pretoria à Paris pour protester contre le maintien en détention du coopérant Pierre-André Albertini, condamné le 20 mars à quatre ans de prison pour avoir refusé de témoigner contre des militants de l'ANC (19 juin). ■ **TRIANGLES ROSES.** Plusieurs milliers d'homosexuels, hommes et femmes, manifestent à Paris contre « l'ordre moral, la haine et l'exclusion » et contre Jean-Marie Le Pen. Les manifestants arborent à leur revers un triangle rose portant le mot « sidaïque ». Ces triangles, étaient portés par les déportés homosexuels dans les camps de déportation nazis (20 juin).



fonctionnant en Afrique du Sud. Il a aussi exprimé son accord pour un embargo économique du pays de l'apartheid. Le code du Reverend Leon Sullivan est accepté par 170 compagnies américaines qui appliquent ses directives anti-apartheid, comme acheter des maisons pour loger des Noirs dans des quartiers Blancs. Le Reverend Leon Sullivan ne pourra donc pas accomplir la tournée d'étude sur l'apartheid qu'il projetait. Mais cela n'a fait que renforcer sa volonté de combattre l'apartheid. □

■ **ENTETEMENT.** Dans une interview au *Monde*, Albert Ferrasse, président de l'International board du rugby, se déclare « scandalisé par l'absence de l'Afrique du Sud » à la dernière Coupe du monde de rugby qui vient de se dérouler en Australie. Il

l'événement d'Etat sud-africain (SABC), le tournage des sept premiers épisodes d'une série qui doit être ultérieurement diffusée à la fois sur les canaux sud-africains et français, ainsi qu'en Europe occidentale et peut-être aux Etats-Unis.

étrangers et proteste en outre contre le fait d'utiliser le personnel pour des contrôles qui relèvent habituellement de la compétence du personnel de la police (24 juin).

■ **RETRAIT.** 250 organisations sont signataires de

23 juillet : Mg Gaillot, évêque d'Evreux part pour l'Afrique du Sud



R. PIATGAMMA

ne faut pas « oublier qu'il y a une évolution en Afrique du Sud... Je crois qu'il faut lutter contre leurs excès, mais il faut aussi chercher à les aider ». Il renouvelle son souhait qu'une tournée en Afrique du Sud soit officiellement mise sur pied d'une équipe de joueurs, tous volontaires bien sûr, venant des nations britanniques et de France (20 juin).

La série, qui doit comporter treize épisodes retracera, de 1820 à 1880, la saga de la dynastie des Breauvilliers, constituée de descendants de l'un des 200 Huguenots français qui firent souche au cap à la fin du XVII^e siècle. On peut d'ores et déjà émettre les plus sérieuses réserves sur une série arrosée par les services de M. Botha et qui vise à donner une légitimité à la perpétuation du pire système colonial (22 juin).

■ **JUMEAUX.** Environ 80 jumeaux juifs qui ont survécu aux expériences de Joseph Mengele, le docteur des camps nazis, vont recevoir une indemnité de l'Allemagne de l'Ouest. La plupart de ceux-ci vivent en Israël et recevront chacun entre 11 000 et 14 000 dollars (23 juin).

■ **DISCRIMINATION.** Dans un communiqué, le MRAP proteste contre les mesures discriminatoires adoptées à l'intention des candidats étrangers au baccalauréat dans l'Académie de Rouen qui sont destinées à faire peser une grave suspicion sur les

L'Appel pour le retrait « pur et simple » du projet de réforme du Code de nationalité (24 juin).

■ **PAS DE SPOT.** 43 personnalités françaises et plusieurs organisations, dont MRAP-Solidarité, répondent positivement à l'appel de la Rencontre nationale contre l'apartheid exigeant que le satellite Spot ne soit pas mis au service du régime raciste de Pretoria (24 juin).

■ **RECEPTION.** Le président autrichien Kurt Waldheim est reçu au Vatican par le pape Jean-Paul II, malgré les protestations d'Israël et des communautés juives européennes et américaines (25 juin).

■ **SAUVER IMANI.** Une délégation des trois organisations : ACAT (action des chrétiens pour l'abolition de la torture), ligue des droits de l'homme et MRAP, remet à l'ambassade des Etats-Unis à Paris, 12 100 signatures en faveur de la grâce de Johnny « Imani », Harris, un jeune noir américain injustement condamné à mort. Ces signatures seront

transmises au gouverneur de l'Alabama par l'intermédiaire du secrétaire d'Etat américain (25 juin).

■ **MAIN TENDUE.** Le débat à l'Assemblée nationale sur l'indemnisation des rapatriés d'Algérie est utilisé par le gouvernement comme alibi pour passer l'éponge sur le terrorisme OAS. Le secrétaire d'Etat, André Santini est félicité par l'ancien chef terroriste OAS Pierre Sergent (26 juin).

■ **CONFIRMATION.** Le Ciskei, bantoustan sud-africain, confirme la peine de prison prononcée en mars dernier contre le coopérant français Pierre-André Albertini (26 juin).

■ **ENFANTS EN PRISON.** Un symposium tenu à Washington et ouvert par le sénateur Edward Kennedy, révèle que plus de 10 000 enfants noirs sud-africains ont été emprisonnés sans accusation ni procès depuis la proclamation de l'état d'urgence par le régime d'apartheid, il y a un peu plus d'un an. La plupart d'entre eux ont été torturés. (26 juin).

■ **NAZISME SUR ORDINA-TEUR.** L'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel* révèle que les néo-nazis utilisent désormais l'informatique pour diffuser leur propagande. A Berlin ouest, les nostalgiques de Hitler se voient ainsi offrir des programmes dits de « divertissement », du genre : « Fête anti-turque à Buchenwald, copyright by Hitler and Hess ». Dans un autre « divertissement », il est proposé quatre réponses à la question : « Pourquoi les Turcs ne parlent pas allemand ? » Il y a aussi un « jeu » de garde de camp de concentration (28 juin).

■ **BOYCOTT.** Le maire de Jérusalem ne participera pas aux cérémonies organisées le 14 juillet par l'ambassade de France. Il ne « supporte plus » que, comme chaque année, la célébration ait lieu à la fois à l'Ouest (partie juive) et à l'Est (partie arabe) illégalement annexée par Israël en juin 1967. (2 juillet).

■ **INOCCUPATION.** Dans le *Figaro*, M. Hersant, propriétaire de ce journal et de la 5, conteste l'opportunité de la projection de *Shoah* sur TF1. Il nie toute

qualité à ce film, ajoutant qu'il n'a reçu aucune récompense au festival de Cannes, alors que *Shoah* n'a jamais été présenté à ce festival ! (29 juin).

■ **LES MEDECINS PROTESTENT.** Plus de 300 médecins signent une pétition dénonçant les « affirmations pseudo-scientifiques » du docteur François Bachelot, député du Front national, sur le SIDA et l'« utilisation qu'il fait de sa qualité de médecin pour propager des thèses d'exclusion et de xénophobie. Ce faisant, ajoutent-ils, il s'est mis de lui-même au ban de la communauté médicale et scientifique ». (30 juin).

■ **CASSEZ LA TELE!** Des tracts néo-nazis niant l'existence des chambres à gaz circulent à Paris. Sous le titre : « Ouvrez les yeux et cassez la télé ! », ils remettent en cause le film de Claude Lanzmann, *Shoah*, projeté sur TF1 (30 juin).

■ **LEONARD PELTIER.** Deux ophtalmologistes soviétiques en visite aux Etats-Unis sont autorisés à visiter dans sa prison Leonard Peltier, leader de l'American Indian movement (AIM), qui souffre d'une maladie des yeux et est menacé de cécité totale (1^{er} juillet).

■ **EPILOGUE.** La Cour suprême de l'URSS annonce que le criminel de guerre Larl Linna, condamné à mort par contumace en URSS en 1962 et extradé des Etats-Unis en avril dernier, est mort à Moscou d'une grave maladie (2 juillet).

■ **MINUTE CONDAMNE.** La première chambre du tribunal de grande instance de Paris condamne l'hebdomadaire *Minute* à verser à Mme Françoise Oussekin, sœur de Malik Oussekin, 100 000 F de dommages-intérêts pour atteinte à sa vie privée dans un article paru le 19 mars dans cet hebdomadaire (6 juillet).

■ **COMITE.** A la suite de l'affaire du lycée militaire d'Aix-en-Provence, un Comité pour la vérité et la justice est

constitué par des personnalités. Ce Comité souhaite « prendre à témoin l'opinion ». « Cette affaire ne doit pas être enterrée, ce serait permettre à l'institution militaire de se placer au-dessus des lois et de la justice. » (8 juillet).

■ **MAIRE ANTISEMITE.** Nouvel épisode dans l'affaire du président autrichien Kurt Waldheim. Le maire adjoint de Linz, la troisième ville d'Autriche, adresse au président du Congrès juif mondial la déclaration suivante : « Vous vous comportez (à l'égard de Kurt Waldheim) comme vos coreligionnaires qui, il y a deux mille ans, ont condamné le Christ à mort à l'issue d'un simulacre de procès, parce qu'il se mettait en travers du chemin des puissants de Jérusalem. » (9 juillet).

■ **DIALOGUE.** Des opposants sud-africains blancs et une « délégation de l'ANC aux pouvoirs importants » se rencontrent à Dakar au cours d'un colloque international sur les droits de l'homme en Afrique du Sud (9 au 12 juillet).

■ **L'AMBASSADEUR DE L'APARTHEID.** Neuf députés (3 RPR, 3 UDF et 3 du Front national) rentrent d'un séjour en Afrique du Sud où ils avaient été invités par les racistes de Pretoria. Ils tiennent des propos scandaleux. Ils ne craignent pas d'affirmer, entre autres, que l'apartheid n'existe plus, que Botha et son équipe font merveille et que le jeune coopérant français Pierre-André Albertini, emprisonné là-bas pour avoir refusé d'être un délateur, n'est en réalité qu'un terroriste (11 juillet).

■ **EXCISION.** La cour d'appel de Paris confirme un jugement du tribunal correctionnel qui s'était déclaré incompétent pour juger un couple malien poursuivi pour avoir excisé ses six fillettes âgées de quelques mois à

6 ans. Le tribunal avait estimé que les faits constituant des mutilations devaient être jugés par une Cour d'assises. Vraisemblablement, le parquet va engager une procédure criminelle. La peine encourue est la réclusion criminelle à perpétuité (12 juillet).

■ **RENCONTRE.** L'agence soviétique TASS annonce l'arrivée en Israël d'une délégation consulaire dirigée par En-gueni Antipov, chef adjoint de la direction consulaire au ministère soviétique des Affaires étrangères. Elle rencontrera des officiels israéliens pour « régler des questions techniques consulaires relatives au séjour de citoyens soviétiques en Israël (14 juillet).

■ **TOURNEE DES PLAGES.** Jean-Marie Le Pen entame sa tournée des plages qui se révélera un bide. Elle sera émaillée de contre-manifestations et les spectateurs ne seront pas légion. De petits « ennus techniques » obligeront aussi Jean-Marie Le Pen à annuler plusieurs de ses prestations (15 juillet).

■ **REGINE S'EN VA.** La chanteuse Régine dépose symboliquement l'enseigne du cabaret le

New Jimmy's qu'elle possède à Saint-Tropez, pour protester contre la présence dans cette ville de Jean-Marie Le Pen qui en a fait une étape de son tour des plages. Elle explique sa décision par la volonté de marquer le coup contre les idées développées par le Front national (17 juillet).

■ **NOUVEAUX CHARTERS.** Dans une interview accordée à *L'Express*, M. Pandraud déclare que « le gouvernement français aura de nouveau recours à l'organisation de vols de charters pour expulser de France des immigrants clandestins » (17 juillet).

■ **BOUCHE COUSUE.** Le docteur François Bachelot, député du Front national déclare : « Jean-Marie Le Pen ne parlera plus du SIDA » (20 juillet).

■ **LA MAISON D'IZIEU.** Jacques Chirac répond favorablement à la proposition qui lui a été faite le 3 juin par André Lajoie pour que la maison d'Izieu (Ain) où 44 enfants juifs ont été arrêtés par la Gestapo, puis conduits à la mort, devienne un musée (22 juillet).

■ **PESTIFERE.** M. Edgar Faure, président du parti radical valoisien affirme : « M. Le Pen est un homme, citoyen français comme les autres. Il ne doit pas être traité comme un pestiféré. » (22 juillet).

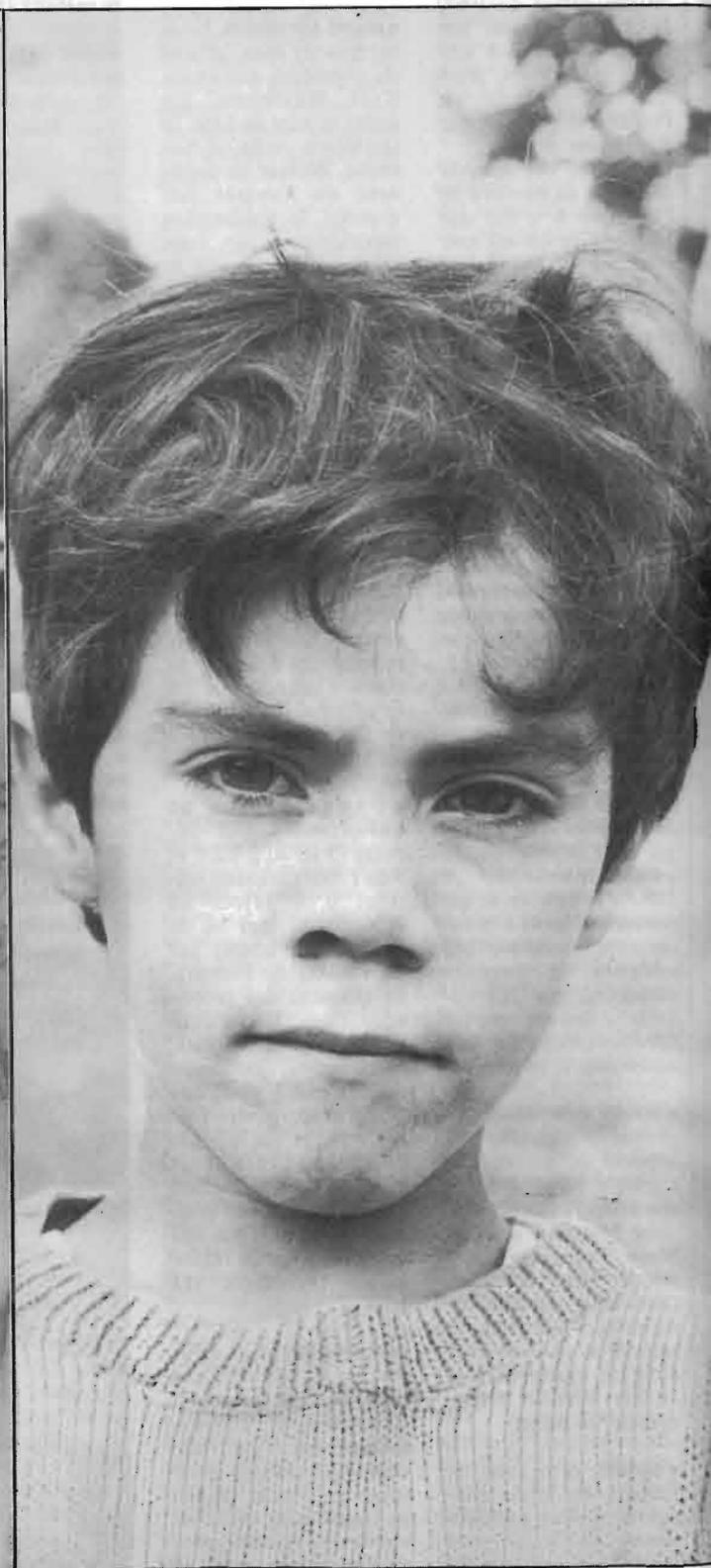
■ **FEU SUR L'EVÊQUE.** La droite se déchaîne contre Mg Gaillot, à la suite de sa visite à Pierre-André Albertini dans sa prison du Ciskei (23 juillet).

■ **INTERLOCUTEUR VALABLE.** Lors de sa visite au sanctuaire de Lourdes, Jean-Marie Le Pen, devant les réticences du clergé, proclame : « C'est à Dieu que je m'adresse, pas à ses intermédiaires... » (23 juillet). □

Agenda réalisé par ROBERT PAC



LA REUNION: DES HAUTS ET DES BAS



« *La Réunion, j'aime ton nom* », une affiche pleine de végétation tropicale et de jeunes Créoles en fleurs, qu'on a vu pousser sur les murs de nos grises villes. Image du paradis tropical où les peuples des « Hauts », les montagnes, et des « Bas », le littoral, vivent ensemble une parfaite entente. « *Oui, c'est vrai, on cohabite, mais on ne se mélange pas.* » La réalité est plus nuancée... Les Réunionnais, très fiers de leur île-mosaïque, vantent d'abord leur communauté heureuse pour reconnaître ensuite que tout ne va pas pour le mieux.

Reportage : Jean-Philippe Benoit et Susanna Gilli



P. FRILETISIPA

Des Chinois, des Créoles, des épiciers, des coupeurs de cannes.



P. FRILETISIPA

UN GRAND ZANBROCAL

Le riz, les haricots, la viande mijotent ensemble, c'est le grand melting-pot réunionnais.

Dans les vitrines des épicerie-bazars essaimées le long des routes de montagne et invariablement tenues par des Chinois, les statues en plâtre de la Vierge côtoient de plantureux Bouddhas en céramique et des masques multicolores de Ganesh. D'ailleurs, l'image la plus communément utilisée pour évoquer le *melting-pot* réunionnais, c'est celle du *zanbrocal*, plat pour la composition duquel on fait mijoter ensemble le riz, les légumes secs (ou *grains*) et la viande. Chaque élément s'y imprègne des autres tout en gardant sa saveur propre. Les Réunionnais aiment à décrire leur pays comme une terre préservée des conflits raciaux (l'Afrique du Sud, vis-à-vis géographique de l'île, contribue certainement à accentuer cette impression) et après s'être longtemps cherchés à travers les différentes influences culturelles qui s'y mêlent, définissent désormais leur identité comme un tout qui serait plus que la somme des « parties ethniques » qui le composent. Distinguer les origines des habitants de la Réunion est donc chose difficile, en raison à la fois des métissages et de la prudente réserve des recensements quant aux questions portant sur l'identification des ethnies. Mais on estime généralement que, environ 50 % des 560 000 Réunionnais ont leurs racines en Afrique orientale ou à Madagascar. Selon leur couleur, entre café noir et

cappuccino, on les appelle cafres ou créoles.

Les Blancs, quant à eux, représentent un cinquième de la population, qu'il s'agisse de *Blancs-pays* ou de *Zoreilles* venus de la métropole, au gré des mutations administratives. Les *malabars*, Indiens tamouls pour la plupart, originaires de la région de Madras et des comptoirs français, qui ont remplacé les esclaves affranchis dans les champs de canne à sucre, constituent eux aussi 20 % environ de la population.

Les autres habitants se répartissent entre les nombreuses autres minorités ethniques et religieuses, minorités par le nombre, mais qui n'en jouent pas moins un rôle fondamental dans l'économie de l'île. Ainsi, les Chinois (environ 4 % de la population), Cantonnais le plus souvent et les *Zarabes*, Indiens musulmans (eux aussi environ 4 %) de la population, jouent un rôle primordial dans les échanges commerciaux. S'y ajoutent enfin les Comoriens, eux aussi musulmans, qui ont fui leur pays lorsqu'il a accédé à l'indépendance.

Sur le terrain de foot improvisé au pied des HLM, entre deux bidonvilles où ses cousins élèvent quelques poules, c'est lui « le roi Pelé ». Alain, comme la plupart de ses copains cafres, tue le temps en tapant dans un ballon pour oublier qu'il pointe au chômage après être sorti de l'école à 16 ans. Il habite chez sa mère, dans un appartement délabré des faubourgs de Saint-Denis et confie, pas vraiment triste, mais fataliste depuis longtemps : « J'ai un frère handicapé, on vit sur les allocations et sur le salaire

de ma mère qui fait la cuisine dans un collège. Nous sommes cinq enfants, les deux plus petits vont encore à l'école. Ma sœur aînée reste à la maison pour s'occuper de mon frère, et moi j'attends d'entrer en stage pour obtenir un CAP de plombier. Je ne sais pas si ça me permettra de trouver un emploi, mais au moins je serai payé pendant ma formation. »

Laurence, venue rendre visite à ses parents hauts-fonctionnaires métropolitains, à la fin de sa première année de droit international à Paris, ne voit pas l'avenir de la même façon. Elle vient de s'inscrire au club de surf créé récemment sur la plage de Boucan-Canot, où s'empilent tous les estivants et porte avec ostentation les attributs de sa caste : débardeur rose fluo et short roulé avec les indispensables lunettes noires et la tignasse blonde décolorée par l'air marin. « La Réunion, je m'y ennuyais un peu avant. Mais maintenant, je suis très contente d'y revenir en vacances. Ici, c'est mieux, j'ai un tas de copains et nous sommes très soudés, la mentalité des "Zoreilles" change beaucoup quand ils se retrouvent loin de chez eux. On ne trouve pas du tout cette indifférence qui règne à Paris. Je me sens bien plus proche de mes amis de la Réunion que de ma famille de Paris. Alors, même si mes parents sont mutés ailleurs, je crois que j'essaierai d'ouvrir mon cabinet à Saint-Denis. »

Les couches sociales de la population réunionnaise correspondent étroitement aux différents groupes ethniques qui la composent et gardent l'empreinte de l'histoire

de chacune de ces communautés depuis son arrivée sur l'île. Si les descendants des Africains et des Malgaches amenés par vagues successives, d'abord pour peupler l'île Bourbon, puis pour développer son agriculture, se retrouvent, dans leur ensemble, manœuvres ou chercheurs d'emploi, en revanche, les *Zoreilles*, qui représentent à peine plus de 4 % de la population, occupent plus de la moitié des postes d'encadrement supérieur, tant dans le secteur public que privé et 40 % des professions libérales. Seuls 6,6 % d'entre eux sont touchés par le chômage, alors que son taux avoisine 35 % de la population active. De même, ceux que l'on appelle *grands Blancs* et qui sont nés au pays constituent encore une bonne partie de la classe possédante et des catégories socioprofessionnelles les plus élevées. Leurs superbes résidences, blanches maisons coloniales aux varangues cachées derrière les massifs d'hibiscus, se sont transmises de génération en génération, même si l'usine sucrière familiale a dû être fermée pour raisons économiques, la canne étant durement concurrencée sur le marché européen par la betterave et sur le marché local par la production de pays à main d'œuvre moins coûteuse, tels que l'île Maurice.

Les Petits Blancs se sont partagés de maigres lopins de terre, là où personne ne voulait aller, dans les cirques des Hauts.

En revanche, les *Petits Blancs des Hauts*, ces descendants de flibustiers et de paysans français venus depuis le XVII^e siècle pour tenter leur chance sur « l'île Bourbon » n'ont pas connu le même sort. Relégués dans les cirques auxquels on n'accède, comme à Mafate, qu'à pied ou en hélicoptère, ils se sont partagés de maigres lopins des terres dont les grands planteurs ne voulaient pas. Et plutôt que de travailler pour ces derniers et de se mélanger aux esclaves, ils ont préféré se replier sur eux-mêmes, contraints à l'endogamie, longtemps privés d'alphabétisation et souvent décimés par l'alcoolisme.

Dans cette famille de l'Îlet-à-Cordes (un des villages les plus isolés en montagne où l'on accédait encore il y a quelques années que par des ponts de corde), le grand-père avait pris l'habitude de se faire servir ses petits verres de rhum par ses deux petites-filles âgées respectivement de quatre et six ans, leur proposant à chaque fois d'en boire un peu. Geneviève n'a pas résisté à ce traitement et a dû être transportée d'urgence à l'hôpital à la suite d'un diagnostic de coma éthylique. Il faut préciser que, dans cette famille de six personnes, les revenus, exclusivement composés d'allocations diverses, étaient aux trois-quarts consacrés à l'achat du rhum. Un tel fait divers publié dans la presse locale n'étonne plus vraiment. D'ailleurs, à votre arrivée à la Réunion, on vous prévient : « Ici, il n'existe aucun animal dangereux ou mortel, à l'exclusion de l'homme saoul. »

Bien loin de ces problèmes, les Indiens tamouls et musulmans ont conservé des traditions strictes, à l'inverse des autres communautés. Hindous originaires, non pas de la côte malabare, mais de Pondichéry, Madras et du Bengale, les Malabars, enrôlés de gré ou de force pour cultiver la canne après la défection des esclaves affranchis, ont cherché à préserver les rites tamouls en les enrichissant « à la réunionnaise » pour en faire une religion bien spécifique.

Temples polychromes, saris safran ou coquelicot des femmes, végétarisme et marche sur le feu en sont les expressions les plus vivaces, maintenant que sont abandonnés progressivement les sacrifices d'animaux, boucs et coqs. Après une période de vingt jours de préparation intensive faite de carême, d'abstinence et de méditation, les Malabars célèbrent, au rythme des tambours, autour du tapis de braises ardentes que l'on foule par trois fois pour se purifier, le culte de la déesse Pandialé. Comme d'autres cérémonies telles que la fête de Kali ou le Cavadec avec les mortifications rituelles que s'infligent les pénitents en s'enfonçant des dizaines d'aiguilles d'argent dans la peau et la langue. Cet impressionnant spectacle fait entièrement partie intégrante de l'imagerie réunionnaise.

Les Tamouls sont restés concentrés massivement dans les régions sucrières, mais ils accèdent de plus en plus aux professions libérales où ils se signalent par de belles réussites. A l'inverse, les Indiens musulmans ont investi les rues commerçantes des plus grandes villes. Autour des mosquées, s'alignent leurs échoppes de vêtements et meubles discount, de pièces détachées et d'électro-ménager, dont les vitrines débordantes, balafrées d'affiches oranges proposent des offres toujours plus alléchantes.

Quand on va à l'épicerie du village pour y trouver tout produit imaginable, on court chez le Chinois.

Riaz, vingt-cinq ans, fine moustache, parfum de vétyver discret et élégance italienne, prendra bientôt, avec ses frères, la succession de son père à la tête de la chaîne de garages qu'il a montée tout seul. Soucieux d'en faire une entreprise modèle, Riaz a choisi d'étudier la gestion commerciale tout en continuant à vendre des BMW pendant ses périodes de stage en entreprise. Musulman sunnite, un peu tiraillé entre Orient et Occident, il fait néanmoins quelques concessions à la religion, car il ressent fortement son appartenance au groupe des *Zarabes*. « *Nous ne sommes pas très aimés. C'est sans doute une forme de jalousie, car les Zarabes détiennent 38 % de l'économie réunionnaise. Mais nous travaillons dur.* »

De même, les *Chinois*, d'origine cantonnaise le plus souvent, détiennent une bonne partie du commerce de détail et de l'import-export. Quand on va à l'épicerie du village pour y trouver tout produit imaginable (et s'il n'existe pas en stock, le commerçant fera des pieds et des mains pour vous le procurer), on dit : « *je vais chez le Chinois* ». Moins repliés sur leur communauté et plus insérés dans le tissu social, les Chinois, à peine plus de 5 000 à leur arrivée, comptaient cinq hommes pour une femme, ce qui les a poussés à se « créoliser ». Convertis au catholicisme, ils continuent néanmoins à tenter de préserver un vague souvenir du bouddhisme dans des pagodes resplendissantes dues à la générosité des membres les plus riches de cette communauté.

Larvées mais bien réelles, les tensions raciales ont la vie dure. Les antagonismes séculaires se perpétuent dans la composition sociale de la Réunion et les classes dominantes suscitent l'envie, tandis qu'elles se préservent au maximum des contacts avec le reste de la population. Les *Zoreilles*, les *Grands Blancs*, les *Zarabes* vivent en vase clos. Les habitants blancs des Hauts, par la force de leur isolement, perpétuent une descendance blonde aux yeux bleus. Les Tamouls n'apprécient pas que leurs enfants s'unissent avec des créoles, même s'ils ont suivi ensemble les cours de cathéchisme.

(suite p. 42)



R. TAURINESCIRIC

LA CREOLE CHANGE DE POLE

Rêve d'amour glorieux en métropole, inceste dans les cases : les femmes en ont marre et réagissent.

Même si la carte postale doit dater d'une vingtaine d'années, si le port de la Pointe aux Galets n'a plus du tout le même aspect et si les paquebots ont été remplacés par les avions, la relation avec un *Zoreille* reste un must, pour certaines jeunes femmes réunionnaises. Ainsi Joséphine, 18 ans, a tout lâché : case, parents, petites sœurs, pour enfourcher la moto d'un jeune éducateur corrézien en mal de tranches de vie.

Argent fini, il est reparti en métropole se faire aider par papa-maman. Et Joséphine est revenue à son village. Un peu penaude, elle qui avait fièrement promené son *Zoreille* ; mais il n'y a pas de dégâts majeurs, elle n'est pas enceinte.

Le théâtre Vollard, né à la Réunion avec une troupe presque entièrement locale, crée des pièces liées à la réalité réunionnaise. *Colandine* est l'histoire d'une orpheline qui rêve d'un avenir glorieux en métropole. Elle répond à

« *Méchant Zoreille, pourquoi es-tu parti en me laissant toute seule ?* » Carte postale réunionnaise. Sous la légende, une Malabaraise triste regarde s'éloigner un paquebot. A la Réunion, le syndrome de *Madame Butterfly* n'est pas mort.

une petite annonce matrimoniale émanant d'un colonel métropolitain. Et se retrouve en France, sous un climat gris, enchaînée au fauteuil roulant d'un sous-officier à la retraite, invalide et aveugle.

Ces petites annonces rencontrent encore du succès et de nombreuses Réunionnaises, désireuses d'échapper à leur case dans les Hauts ou aux HLM de la banlieue de Saint-Denis viennent épouser des cultivateurs que l'exode agricole a privé de compagnes.

« *Oui, ça existe encore, mais il y a d'autres tendances et les femmes réunionnaises commencent à se prendre en main.* » Isabelle est née dans le Sud, l'une des régions les plus belles et les plus âpres de l'île, non loin du Piton de la Fournaise et de sa mer des Sables. A dix-huit ans, elle est partie en métropole avec son fils. Quelques années plus tard, employée de l'Etat, elle a voulu retrouver son île, son lieu de vie privilégié.

Un corps de danseuse, une magnifique chevelure noire striée d'argent, ses sourcils en antenne de papillon, les yeux relevés vers les tempes suggèrent davantage une ascendance persane ou indienne que celle des premiers colons de l'île qui sont ses ancêtres. « *Je ne veux pas adopter un rythme de vie réunionnais, je garde celui de Paris.* » Après ses huit heures de travail, elle investit Saint-Denis. Isabelle contribue à la diffusion du livre réunionnais, appartient au Centre de recherches indiano-céaniques, prépare une exposition sur les femmes de

l'océan Indien, coordonne un groupe de travail sur ce sujet. Elle écrit des poèmes et des romans, organise des festivals pour les enfants et les poètes. « *Nous ne sommes pas passées, nous, par un mouvement féministe, trop lointain de nos perspectives. Mais une prise de conscience se fait. En avril dernier, les femmes de Saint-Denis ont manifesté contre le viol... et par là contre l'inceste.* » Isabelle connaît bien la situation des Réunionnais pauvres. Les enfants faits pour percevoir les allocations familiales, l'inceste dans les cases isolées et surpeuplées, les drames d'un alcoolisme entretenu pour abêtir les plus défavorisés (le litre de rhum vaut 20 F à la Réunion). Les accidents de la route, les meurtres, les violences dus à l'alcoolisme font quotidiennement la « une » des deux quotidiens locaux.

« *Quand je retourne à la Réunion, dit Thérèse, le père de mon enfant de six ans me demande de rester avec lui, de l'épouser. Il me fait la cour.* » Malabaraise secrétaire à Paris, Thérèse y est arrivée depuis quatre ans. « *Mais moi, je n'en ai pas envie. J'ai mon travail, ma maison. Et puis, cet homme, je ne le connais presque plus. C'est un incident de mon adolescence.* »

Autrefois, le catholicisme aidant, le mariage était un élément essentiel de la vie réunionnaise. Contrairement aux Antilles, il y avait peu de naissances illégitimes et de mères chef de famille. Depuis, la situation a changé. La

(suite page 42)



Saint-Denis, du marché à l'hôtel de ville, les Malabraises sont partout.

R. TAURINESCIRIC



A. PINOGESICRIG

UN EVEQUE DANS LA MOUSSON

Mgr Aubry : « Il ne faut pas confondre culture et race et religion. On peut être tamoul et chrétien sans être hindou. »

Ni robe violette ni même habit sacerdotal. Nous sommes loin de Rome. Une veste saharienne donne à Gilbert Aubry un air militaire, accentué par sa haute stature, le teint hâlé, le regard bleu et droit

L'évêque de la Réunion est un homme aimé et controversé. Aimé pour sa simplicité, son efficacité, sa présence, son talent littéraire. Pour sa foi qu'on sent absolue et sincère. Mais ses prises de position publiques, ses interventions parfois brutales ne plaisent pas toujours à tout le monde. Dans le panier de crabes politique qu'est la Réunion, il entretient de bonnes relations avec les élus de la majorité, aussi bien qu'avec l'opposition. Il travaille en bonne entente avec le Conseil général de droite tout en se prononçant publiquement, au nom de l'Eglise réunionnaise, sur les risques que peut comporter la politique de migration promue par celui-ci. Il est président de la section locale d'Amnesty International. Mais il a fait – au mois de mars dernier – peindre en noir les affiches publicitaires trop osées de l'île, à la manière de la reine Victoria.

Il nous a reçus à l'évêché de Saint-Denis, une maison coloniale aux pièces blanches et au mobilier dépouillé, et nous a déclaré, au cours de notre entretien : « Il faut respirer tonique, humain. Il y en a ras-le-bol des lobbies qui veulent se faire du fric sur le dos de la société. »



Différences : *A entendre certaines instances ou associations soucieuses de promouvoir l'image de la Réunion, celle-ci serait une sorte de paradis où toutes les communautés ethniques vivent ensemble sans frictions. Quelle est votre opinion à ce sujet ?*

Mgr Aubry : Il n'y a pas dans le monde de vie paradisiaque, et l'île de la Réunion n'est pas un paradis. Cette île, qui était déserte à ses origines et qui a été peuplée par des personnes venues de tous les coins du monde a une histoire bien particulière. D'une part par le rôle joué par la France et, d'autre part, par l'apport original du christianisme.

Derrière tout cela, à travers plus de trois cents ans d'expérience, nous avons appris mieux qu'à coexister, à partager notre vie ensemble. Il n'y a qu'une seule communauté réunionnaise. Il n'y en a pas trente-six. Nous avons en commun le sol, le climat, un imaginaire façonné par notre histoire, par le volcan, les raz-de-marée, les cyclones, une nature titanesque, qui n'est pas la douceur paradisiaque. Nous sommes dans une île violente. Parce qu'il nous a fallu vivre ensemble, nous avons appris à vivre ensemble, à nous accepter différents, à bâtir notre unique communauté réunionnaise. La France a joué un rôle très important. A part le MIR (qui est un tout petit groupe), tous les Réunionnais veulent rester et se disent français, même si l'appartenance à la République peut se moduler.

Différences : *Pourtant, la culture tamoul, celle des Chinois ou des Blancs des Hauts ne sont-elles pas si différentes qu'elles peuvent paraître inconciliables ?*

Mgr Aubry : Il ne faut pas confondre culture et religion. On peut être profondément tamoul et profondément chrétien sans être hindou. En Inde, la communauté

Mgr Aubry, évêque de Saint-Denis. Une cérémonie hindouiste : tout cohabite.



A. PINOGESICRIG

catholique est très vivante. Les catholiques de la communauté chrétienne ne sont pas hindous. Il sont profondément indiens.

Du point de vue de la Réunion, la situation est plus complexe. Il s'agit d'un hindouisme très particulier, avec des spécificités qu'on ne retrouve pratiquement plus en Inde. Jusqu'à il y a quelques années, un certain nombre de données tamouls étaient plutôt vécues sur le mode culturel. Cependant, depuis quelques temps, il y a des tendances pour affirmer que si on veut être profondément tamoul, on doit être hindou. Parce qu'on ne pourrait être tamoul sans être hindou et en étant catholique. Il est plus essentiel de trouver les points d'union que des différences qui pourraient entraîner une opposition. Donc, pour des groupes qui assument leur histoire et la situent dans une histoire plus vaste, l'Eglise constitue un lien privilégié pour promouvoir une dynamique.

Ainsi, il y a des groupes de Chinois qui se réunissent depuis trois ans pour des messes bien « typées ». S'exprimant comme ils l'entendent et avec un culte des ancêtres présidé par un patriarche de leur communauté. Pendant le reste de l'année, ils se retrouvent avec l'ensemble de la population catholique, ils participent aux activités humaines et ecclésiastiques.

Du côté indien, il y a des groupes moins avancés, mais en construction et en devenir. Pour nous, il ne s'agit pas de voir les différences comme un obstacle, mais comme une richesse qui fait appel à l'ensemble.

Cela suppose que les différents leaders soient en contact les uns avec les autres et soucieux de construire les diverses communautés. Dans une optique religieuse et non pas raciale. Parce que c'est uniquement dans le respect des différences que cela est réel et possible. □

Propos recueillis par SUSANNA GILLI

PETIT LEXIQUE

Blancs-pays. « Petits » ou « grands », ils sont à la Réunion depuis des générations. La Réunion est le paradis de la généalogie et les mêmes noms : Hoarau ou Hoareau, Payet, Fontaine, Vergès, Dijoux... désignent la presque totalité de cette population.

Cafre. Réunionnais d'origine malgache ou d'Afrique de l'Est. Dans les Hauts, à la campagne, il a sa case et vit d'agriculture et de petits travaux. A Saint-Denis, à Saint-Pierre, les deux grandes villes de l'île, il habite souvent en HLM, ouvrier ou chômeur. Conscient de son statut d'ancien esclave, ressent profondément les clivages sociaux qui continuent à peser sur sa communauté.

Créole. Adjectif fourre-tout. Vu pour le reste du monde, il désigne toute personne née à la Réunion et mangeant créole, définit les usages locaux et la langue. Vu pour l'intérieur, il désigne souvent, comme un nom commun, la population cafre ou métissée.

Manger créole. Du riz et encore du riz... Du piment, pâté-pot (purée) ou rougail (haché) accompagnée d'échalote, d'ail, citron ou gingembre. Poulet, porc, poissons locaux-bichiques, cardinal-camarons (gambas) et un apport indien, le massalé (épices) nappé sur le cabri ou bien les caris variés. Et encore et toujours grains (légumes secs et riz cuit à la vapeur).

Malabars ou Malbars. Indiens dravidiens, tamouls. De tradition hindouiste, les rites observés sont caractéristiques de la Réunion. Cela ne les empêche pas de pratiquer simultanément et avec un égal bonheur la religion catholique. Ils sont les derniers arrivés – après l'abolition de l'esclavage – du travail de la canne.

Hauts. Partie intérieure de l'île, escarpée, montagneuse, volcanique, par opposition à la bande côtière. Cirques volcaniques inaccessibles ou pentes douces, plaines en hauteur, fertiles ou désertiques.

Grands Blancs. Quelques familles souvent nobles, aux noms prestigieux. Exemple : les Kerveguen qui possèdent une bonne partie de l'île. Les enfants suivent leurs études universitaires en France, parfois avec de brillants résultats (R. Barre). Une caste fermée que l'on ne fréquente pas sans introduction.

Petits Blancs. « Blancs-pays » pauvres ou moins riches. Défavorisés par le morcellement des terres, l'abolition de l'esclavage, se sont retirés dans les cirques. Endogamie, difficultés d'instruction dues à la mauvaise accessibilité. Ceux qui repartent en ville connaissent une évolution difficile.

Varangue. Véranda ouverte, en avancée, qui orne les cases les plus humbles comme les plus belles maisons coloniales.

Z'arabes ou Zarabes. Indiens musulmans. Leur installation à la Réunion est récente. Ils se sont rendus maîtres de la vie économique. De mosquée en ramadan, de sunnites en chiïtes, les seuls Réunionnais à ne pas avoir été évangélisés et à ne pas se proclamer catholiques.

Z'oreille ou Zoreille. Blanc né en métropole. Il occupe un poste de cadre supérieur, public ou privé. Peut-être aussi commerçant à Saint-Denis. Perçoit 40 % de son salaire en prime d'éloignement, quelle que soit sa fonction dans le secteur public. Lotissement et piscine ou appartement de standing à Saint-Denis... Repartira en métropole.

Z'oréole ou Zoréole. C'est un Zoreille qui vit avec une Créole. Mange créole. A souvent quitté une femme française (le nombre des séductrices créoles est impressionnant). Certaines d'entre elles restent à la Réunion, appuyées par le milieu zoreille. Le Zoréole ne repartira pas en métropole (saut repentir). □

S. G.

UN TRESOR AFRICAIN A PARIS

Guiré Yacouba sculpte des statues en bronze.
En direct de Ouaga.

La statuaire africaine offre un catalogue vivant des sociétés précoloniales. Travaillant divers matériaux comme le bois, le fer ou le bronze (selon la technique de la cire perdue), les très anonymes artistes africains nous parlent à travers les siècles et transmettent un véritable trésor de beauté. Jusqu'au 3 octobre se tient à Paris une exposition consacrée à la sculpture des grands empires africains précoloniaux (1). Les figurines en terre cuite, vieilles de plus de mille ans, côtoient les bronzes du XV^e siècle, tandis que les splendides cavaliers de Djenné (2) du XIV^e siècle imposent leur force et leur fascination. L'émotion gagne le profane comme le spécialiste devant cet art dont l'Europe ne soupçonne généralement même pas l'existence et dont l'Afrique n'a qu'une idée vague.

Pourtant, la statuaire africaine continue d'exister et de vivre. Même si, malheureusement, la « culture » touristique a favorisé dans les grandes villes la prolifération médiocre et standardisée. A Ouagadougou, qui accueillera fin octobre le 1^{er} Salon international de l'artisanat, nous avons rencontré un jeune sculpteur sur bronze, Guiré Yacouba. Guiré vit et travaille à Niongsin, le quartier traditionnel des bijoutiers du Mogho Naba (3), le roi des Mossis (ethnie majoritaire du Burkina-Faso). Les propos que nous avons recueillis révèlent l'originalité d'un artiste-artisan qui se refuse précisément à travailler uniquement pour « gagner de l'argent ». Narcissique, comme tous les artistes du monde, Guiré Yacouba rêve de créer du neuf, « comme Picasso », dit-il le plus tranquillement du monde, et... d'exposer un jour à Paris. L'interview que nous publions montre également la richesse et la poésie d'un jeune homme dont la façon de vivre et de penser est à la fois lointaine et proche de nous.

(1) Aethiopia, vestiges de gloire, musée Drapper, 50, avenue Victor-Hugo, Paris. Tous les jours sauf le dimanche, de 11 à 19 heures.

(2) Actuel Mali.

(3) Dont le pouvoir spirituel et religieux existe toujours sans l'exploitation économique de ses sujets, sérieusement entamée depuis la prise de pouvoir par le capitaine Sankara, le 4 août 1983.

Différences : Guiré, bon nombre de tes sculptures représentent des femmes dans un style très réaliste ou abstrait, plus sobre. Les femmes t'inspirent-elles donc plus que les hommes ?

Guiré Yacouba : Si tu regardes bien, tu vois que la femme fait plus de choses que l'homme. L'homme est plus limité dans ses actions. Si on parle de travail, on peut beaucoup s'inspirer du corps de l'homme, mais si on parle de la vie, c'est la femme. La femme fait la vie. Dans notre pays même, on se rend bien compte qu'on peut être président pour tout un peuple, mais pour sa propre femme, on est un simple mari.

Le président Sankara a dit dans un discours que les femmes ne doivent plus se maquiller avec des produits étrangers et nous, on voit bien que sa femme continue de se parfumer avec des produits de l'étranger. Et puis, surtout, le corps de la femme est plein de courbes et de mouvement. Quand tu fais le modelage pour construire une sculpture, le plus important, c'est justement de donner un mouvement à l'être que tu fabriques. C'est le plus difficile et la femme aide l'artiste à imaginer des mouvements nouveaux.

Différences : Comment es-tu devenu sculpteur ?

G.Y. : C'est par mon papa. D'abord, j'ai été à l'école jusqu'à la 5^e du secondaire. Le papa avait trop de charges. Il fallait payer 60 000 F CFA (1) par an, il n'y arrivait pas. Un jour, il m'a dit qu'il me fallait chercher du travail. J'ai dit d'accord, je veux faire le bronze comme toi.

Différences : Ton père pratiquait-il la sculpture sur bronze depuis toujours ?

G.Y. : Non, mais nous appartenons à la caste des bijoutiers du Mogho Naba qui travaillent depuis toujours l'or et l'argent. Mon grand-père était un artiste-potier. Un jour, il a dit aux autres bijoutiers : « Pourquoi ne faites-vous que des bijoux, il faut faire aussi des statuettes. » Je crois que les bijoutiers de notre caste se sont désintéressés de la statuette parce que nombre d'entre

eux avaient été islamisés et c'était devenu un péché que de représenter des êtres humains.

On croyait que, un jour, l'un d'entre eux pouvait être habité par le diable et qu'il pourrait leur donner la vie et rivaliser avec Dieu... Certains bijoutiers ont commencé à réaliser des statuettes. Et puis, en 1941, le gouverneur général français a demandé à ceux-là de faire un concours. Mon père a gagné ce concours de statuettes en bronze. Mais il était très jeune et les vieux n'étaient pas d'accord pour que ce soit lui qui parte en Côte-d'Ivoire au centre artisanal d'Abidjan. Comme c'était le gouverneur qui commandait, il est quand même parti. Il s'est perfectionné là-bas et après, il a vécu de son travail de bronzier.

Différences : Tu es bien obligé de vendre pour gagner ta vie, alors, comment t'y prends-tu ? Tu vas voir les touristes, tu vends au marché ou dans les boutiques ?

G.Y. : Je ne peux pas vendre au marché ou dans les boutiques. Parce que je consacre beaucoup plus de travail à mes statuettes que les autres bronziens et donc, je suis obligé de les vendre plus cher. Je n'accepte pas de bazarder mes œuvres, je préfère, dans ces cas-là, les offrir en cadeau.

En 1983, quand a été organisée la première semaine nationale de la culture, j'ai exposé certaines de mes œuvres et, depuis, il y a eu régulièrement des gens qui sont venus me voir pour me demander de leur reproduire telle ou telle sculpture qu'ils ont vue. Mais moi, je n'aime pas refaire la même chose, alors je leur propose autre chose. Après, j'ai exposé à plusieurs reprises. Et depuis, je travaille essentiellement avec les ambassadeurs et des personnalités comme le directeur de « Air Afrique » (2) qui m'a commandé, en décembre dernier, une cinquantaine de statuettes. C'était un bon marché qui m'a rapporté un peu d'argent mais, tu vois, j'ai tellement de personnes à ma charge, avec la maman qui a été malade, que je dépense très vite l'argent que j'ai gagné. Ce qui fait que je ne peux jamais garder des œuvres pour moi. Et en plus, quand j'ai des commandes, je suis obligé de demander une avance pour acheter le matériel dont j'ai besoin.

Différences : Tu as obtenu en 1986 le prix de la CEAO (3). Comment cela s'est-il passé ?

G.Y. : C'est très simple : il y a eu un concours lancé par voix de presse et par la radio. On demandait de faire une sculpture qui représente justement la CEAO. Moi, j'ai figuré les divers représentants des pays membres de la sous-région autour d'une colline. Ils étaient ainsi réunis pour soulever en-

semble la colline et pouvoir semer ensemble pour récolter les vivres que nous souhaitons avoir en plus grande quantité. J'ai entendu à la radio que j'avais été retenu. Ce qui fait que j'ai été présenté aux présidents Houphouët et Sankara.

Différences : Alors, tu as été félicité par ton président ?

G.Y. : Oui, et Houphouët a demandé à Sankara s'il me connaissait et lui a dit que non. Alors, à mon tour, j'ai dit que je ne le connaissais pas. Les autres m'ont demandé pourquoi. Je leur ai répondu : « Pourquoi le président ne connaît pas son artiste ? » Et le président a dit qu'il ne m'a jamais rencontré. Je lui ai expliqué : « Pour vous voir, camarade Président, c'est très difficile, il faut demander des audiences, revenir plusieurs fois. » Parce que j'avais essayé de le voir après qu'on m'a rapporté que le président voulait bien aider les artistes qui veulent travailler et qui ne font pas que demander de l'argent.

« Je n'accepte pas de bazarder mes œuvres, je préfère, dans ces cas-là, les offrir en cadeau. »



Différences : Parmi tes clients, en-dehors des personnalités que tu as citées, y a-t-il des Africains, et notamment des Burkinabè ?

G.Y. : Non, très rarement. Les Burkinabè des villes préfèrent acheter des produits qui viennent de l'étranger. Si vous prenez deux bracelets en or, l'un fait au Burkina et l'autre en France, aux Etats-Unis ou en Italie, le Burkinabè va préférer celui qui vient d'ailleurs. Au Burkina, on doit apprendre aux gens à aimer ce qui se produit chez eux. Il faut une civilisation totale. Je n'aime pas toutes les critiques qu'on me fait. Certains disent : « La jambe est comme ceci, elle devrait être comme cela », ou bien : « Le cou est trop long », je n'accepte pas ça, parce que, si on me dit ça et que j'applique tout ce que me dit celui qui commande la statuette, je ne suis plus un artiste. D'autres voudraient que l'on fasse les mêmes sculptures que celles que créent les artistes français. Ce n'est pas bon,

car on n'a pas la même culture. Pourtant, à mon avis, on peut être burkinabè et le meilleur modelleur du monde.

Différences : Ton père est musulman et ta mère chrétienne. Comment vis-tu cette double culture religieuse ?

G.Y. : Je vais te dire franchement : la religion ne m'intéresse pas. La maman m'a donné le prénom Jean et le papa le prénom Yacouba, mais moi, je préfère rester dans la culture. Je ne vais même pas aux funérailles. Si je me déplace pour des cérémonies, c'est pour étudier les mouvements des danseurs et discuter avec les vieux pour comprendre le sens de telle ou telle danse, de telle ou telle parole que je ne comprends pas. Mais si on me réveille pour la prière, je dis : « Va faire ta prière en paix, moi, je n'ai rien fait, je ne vois pas pourquoi Dieu va me punir. » Quand certains disent : « Tu es le fils de Satan », je réponds : « D'accord, mais toi, es-tu Dieu pour connaître ce genre de fils ? »

Différences : Je sais que tu as très envie de visiter la France ; qu'est-ce qui t'attire dans ce pays ?

G.Y. : J'ai lu des livres et des articles de journaux qui disent qu'il y a en France beaucoup d'endroits où l'on peut exposer ses œuvres. Et aussi que tous les grands artistes, comme Picasso et les surréalistes, qui ont été, en France, se faire connaître. Mais des amis français m'ont dit que, là-bas, il y a beaucoup de Français qui ne veulent pas voir les Noirs chez eux. Moi, je ne crois pas à cela, peut-être qu'ils n'aiment pas les Africains quand ils ne sont pas valeureux. Les Ousmane Sembène et les Senghor vont en France quand ils veulent, ils peuvent même devenir français. Chez nous, si tu es français et que tu es valeureux, tu peux devenir burkinabè. □

CHERIFA BENABDESSADOK

(1) 1 200 FF.

(2) Compagnie africaine inter-étatique.

(3) Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest.



Le Thé au harem, de Medhi Charef, une réussite inespérée.

COMMENT SAUVER LE CINEMA FRANÇAIS ?

Ouvrez vos yeux et vos oreilles : partout, on ne parle que de crise du cinéma français et de consternation du monde artistique qui contemple la baisse tendancielle de la fréquentation des salles. On dit qu'une sensibilisation et mobilisation s'imposent. Plusieurs questions ont été posées dernièrement au comité examinant en profondeur le problème de cette nouvelle crise du cinéma ; la commission, après de longues délibérations, a donné les réponses suivantes : « Cette baisse est due à la surabondance des chaînes de télévision nationales, des chaînes privées et surtout à la multiplication des vidéos, sans oublier l'usure plus rapide des films nationaux par la télévision, etc. »

Bien évidemment, la commission a proposé des remèdes : la mise en œuvre de la modernisation des salles et une grande opération nationale. Ce changement est lumineux pour certains, mais il n'est pas près de rétablir le



Majid Mizzouri, jeune comédien d'origine maghrébine, a une solution : filmer la différence. Un plaidoyer « pro domo » qui ne manque pas de pertinence.

potentiel des entrées en salle. Une amélioration technique et esthétique permettra simplement un meilleur confort, mais n'entraînera aucunement un retour massif du public en salle. Il s'avère, aujourd'hui, qu'on traverse une crise économique et les questions se posent toujours au regard des difficultés et des défis du grand concurrent, les Etats-Unis.

Nonobstant cette crise énorme, les Américains, en permanence, battent tous les records. Pourtant, il faut se rendre à l'évidence : eux aussi subissent un développement technique considérable au niveau médiatique, qui est plus important que le nôtre et largement plus ancien. Il n'empêche que les entrées dans les salles sont toujours en hausse.

On lisait dernièrement, dans un magazine consacré au cinéma, l'article suivant : « Tous les records battus en mars 1987 aux Etats-Unis, 21 % de spectateurs de plus que l'an dernier et une hausse corollaire de 26 % des recettes. » On attend chez nous le remède miracle qui nous ferait suivre cet exemple.

Et si la réussite américaine était tout simplement due à leur utilisation ingénieuse des différences ? La multiplication des couleurs, des races, des cultures offre au continent américain toutes les ouvertures possibles et donne à ses œuvres une personnalité particulière qui les rend facilement exportables. Cette tactique permet de couvrir le monde entier qui, répétons-le aux producteurs français, n'est pas seulement constitué d'un seul et unique public.

Cette bigarrure, les Américains l'expérimentent et l'utilisent suffisamment en colorant leurs sujets, sans pour autant cantonner une race dans un emploi particulier. Tout artiste, noir ou blanc, est considéré au même titre. Seul le talent l'emporte. Les Américains sont-ils moins racistes que les Européens ? Non, mais dans le monde artistique des Etats-Unis, les sentiments personnels n'entrent pas en ligne de compte dans le domaine professionnel. C'est ce qu'on appelle des pros.

En France, nous avons les moyens de faire renaître le cinéma. Il faut simplement qu'il range dans ses tiroirs ses préjugés et utilise, comme ça se fait si bien dans le sport et la musique, les multiples races. Leurs présences dans le milieu artistique sera la clé de son développement et de son économie. A l'extérieur, une distribution bigarrée sera décisive pour l'exportation, surtout dans les pays francophones.

Mais aussi, en France même, il faut prendre en compte cette nouvelle génération, grande consommatrice de cinéma et qui veut du changement, désire une transformation culturelle. S'enrichir des différences, donner un nouveau look au cinéma français, ne peut que relever le patrimoine et lui permettre une meilleure exportation et un retour des entrées en salles.

Des couleurs dans les images

La France est une nation riche de cultures qui a une longue histoire, bien plus importante que l'Amérique. Sa mosaïque, son cosmopolitisme, voire son colonialisme, sont des phénomènes séculaires, sans oublier les Dom-Tom qui offrent énormément d'histoires et de couleurs qui pourraient enrichir nos sujets et un vivier d'artistes qui, actuellement, ne peuvent subsister dans notre monde cinématographique et théâtral. L'arrivée de futurs artistes « originaires », MM. les scénaristes, romanciers et écrivains ne peut qu'exciter l'imagination et donner plus d'intérêt à la lecture et à l'image. Un nouveau bond en avant, déjà démontré par les stars de couleur qui tiennent un rôle

important dans la musique et le sport. Le talent et le dynamisme sont reconnus quand ils sont jugés et approuvés sans distinction. La fidélité du public donne la preuve incontestable de l'amour consacré bien évidemment aux vedettes de musique et de sport, qu'elles soient noires ou blanches. Jugez-en vous-même, on traverse une crise du cinéma, mais le sport et la musique restent intacts.

Le jeu naïf de l'amateur

Or, actuellement, s'il y a quelques distributions de rôles pour des comédiens de couleur, ce n'est que pour les cantonner dans les figurations les plus médiocres, en faire des bouche-trous. Continuer comme cela, c'est condamner le cinéma aux yeux du public.

Il faut le dire, on frôle l'apocalypse du cinéma français si l'on n'arrête pas de tromper les spectateurs, de les submerger, de les abrutir sans scrupule à grands coups de comédiens dépourvus de talent qui ne sont là que parce qu'ils ont une belle gueule. C'est du non-professionnalisme. Stanislavski, maître incontesté de l'art dramatique, disait : « Tout acteur usant de son charme et de son physique se remet entièrement au jeu naïf d'amateur, il reste raide, sans émotions, en faisant complètement confiance à son physique, il reste inanimé. »

Disons plutôt : « Stop à ce travail d'amateur, stop à ce sectarisme, stop à ce conformisme, stop à cette régression. » Ne condamnons pas notre cinéma, il peut et doit mieux faire.

Une révolution du marché international est à portée de nous, surtout avec les atouts que possède la France, qui est susceptible de tourner d'innombrables sujets permettant une création cosmopolite sans cantonner ses acteurs de couleur à des rôles précis, autrement dit sans chercher à cataloguer « un Noir », « un Jaune », « un Arabe ».

Balayons ces préjugés dénués de tout fondement. Il faut bien se rendre à l'évidence qu'un acteur symbolisant une origine ou une nation donne l'avantage et le plaisir à son public de s'identifier à lui ou de jouir du contraste et de la culture qu'il peut apporter. Les Américains ont su se servir de Bruce Lee, Omar Sharif, Anthony Quinn, Sidney Poitier, Harry Belafonte, Yul Brynner, Maurice Chevalier. Sans parler de la nouvelle génération, des Eddy Murphy et autres, et des immigrés italiens d'aujourd'hui qui déferlent sur les écrans américains. Pourquoi les Français l'ignorent-ils ? □

MAJID MEZZOURI

TIERS-MONDOPOLY

ça vous change les idées!



Coton, prison. Café, terroristes. Richesse, sécheresse... on n'imagine pas la vie d'un paysan au Pérou ! Jouez le jeu : mettez-vous à sa place. Décidez de ce que vous voulez cultiver. Mais attention, le climat, vous ne le choisissez pas. Et des tas d'imprévus vont surgir. Le but du jeu est de gérer au mieux votre exploitation, de faire vivre votre famille et - si possible - de vous enrichir.

Le Tiers-Mondopoly se joue à partir de 12 ans, de 2 à 6 joueurs. Tout en s'amusant, en calculant, en prenant des risques, on apprend des tas de choses sur le Tiers-Monde. C'est un jeu de société vraiment nouveau. Et vraiment passionnant.

Bulletin de commande :

Je commande exemplaire(s) du jeu Tiers-Mondopoly au prix de 179 FF (franco de port)

Nom :

Rue :

Localité :

Code postal :

A remplir et à retourner au Collectif Tiers-Monde de Poitiers, rue des Trois Rois 23, 86000 Poitiers.

Ci-joint règlement

DIEU BENISSE LEUR PETIT CŒUR...

Charlie, solitaire éperdu dans la banlieue noire de Los Angeles :

Bluesy Dream, en français : Dieu bénisse leur petit cœur, sort dans les salles.

Une histoire de chômage, de ghetto, d'Amérique.

Billy Woodberry, le réalisateur, parle.

Réalisé en 1980 au prix d'innombrables difficultés, *Bluesy Dream*, le premier long métrage de Billy Woodberry, ne nous parvient qu'aujourd'hui sur les écrans français (1). Malgré les ans, le film n'a rien perdu de sa force et de sa poésie, donc de son actualité. *Bluesy Dream* nous plonge dans l'univers quotidien du monde ouvrier noir américain. Point d'images misérabilistes pourtant, encore moins de musique de rue ou de rythmes à la mode.

Bluesy Dream, c'est la chronique d'une vie banale brisée d'un coup par la perte d'un emploi : celle de Charlie, à partir du jour où il devient chômeur. dans le ghetto de Watts, l'immense banlieue noire de Los Angeles, Charlie va traîner son incompréhension du monde, qu'il s'agisse de ses relations avec sa femme et ses enfants, ou de ses amitiés faites de parties de cartes et de mauvais alcools. La quête, de plus en plus inutile, d'un nouveau travail, va agir comme révélateur de son échec. Ce qu'il y a de passionnant dans le film de Billy Woodberry, c'est la mise en forme de l'univers dans lequel s'installe son personnage : la redéfinition de sa

relation à l'espace urbain. La ville n'est plus la ville, elle est le lieu de la tristesse et de l'absence d'espoir. Charlie se déplace dans les rues de Watts comme le ferait un amoureux transi qui ne verrait rien que l'absence de l'autre, de sa raison de vivre. Charlie trouve sa vie complètement inconsistante ; pire, il réalise qu'elle le fut toujours. La double relation de Charlie à son univers familial (toujours filmé en intérieur) et à sa propre solitude est traduite par Billy Woodberry avec une sobriété et un sens du dépouillement si juste qu'ils confèrent au film une beauté intense. Pourtant, l'ensemble du film baigné dans une poésie douce-amère comme si le fait de pouvoir évoquer un tel univers brisé prenait valeur d'exorcisme pour la communauté noire dont, à l'évidence, le réalisateur se sent complètement solidaire. Longtemps après la fin du film, restent les images, restent ces musiques magnifiques et tristes. Il faut chercher du côté du blues pour retrouver une telle pureté. □

JEAN-PIERRE GARCIA

(1) Il a, au passage, changé de nom ; son titre original était *Bless Their Little Hearts*.

Différences : Dans le scénario, il y a deux lignes : une ligne sociale, sur le chômage, sur le travail et une autre sur la vie de cet homme et de sa famille. Il semble que, à la fin du film, ces deux lignes convergent.

Billy Woodberry : Effectivement, au début, il essaye d'évaluer sa vie et il se dit que son problème fondamental, c'est celui de choisir ce que va être sa vie, c'est en quelque sorte un problème qui relève de la foi. Un choix entre les choses réelles, celles qu'il faut faire, gagner de l'argent pour vivre, les choses banales et celles qu'il estime spirituelles.

Tout au long du film, le développement de ce processus de pensée va fonctionner comme un défi : comment assumer sa spiritualité quand il ne peut plus assurer à sa famille ce qui relève de l'ordre matériel et ce, du fait du chômage.

... Je suis originaire du Texas, de la campagne. Puis j'ai grandi dans une grande ville du Texas et je ne l'ai quittée que pour aller à l'université. Le scénariste Charles Burnett, lui, est originaire du Mississippi. Le Mississippi est un endroit où se trouvent de multiples plantations, c'est un lieu essentiel au cœur des Noirs américains. Charles a commencé à vivre à Watts à l'âge de huit ans. C'est dire que, pour lui, le

ghetto est un monde qu'il connaît intimement, celui où il a grandi, connu ses premières amours...

Pour moi, Watts représente quelque chose de différent, parce qu'il s'est agi d'un choix conscient dans mon développement intellectuel. J'ai choisi de m'identifier avec cette classe particulière et sa réalité. Dans ma jeunesse, j'ai essayé dans mon engagement de travailler avec les gens de ce quartier.

A Watts, il y a une grande usine de pneus. J'évoque cela parce que, à un moment dans le film, le personnage passe devant une usine abandonnée. C'est en fait un endroit célèbre, c'est l'usine Goodyear. Elle a été construite après la Première Guerre mondiale et représente une espèce d'industrie originelle dans la ville. Beaucoup de Noirs voulaient y travailler parce que, sans avoir fait d'études, ils pouvaient gagner un bon salaire (en travaillant dur) et faire vivre leur famille et prendre un peu de bon temps pendant le week-end. Une grande partie de la vie communautaire du quartier était basée là-bas... Le film parle un peu de ces temps comme perdus dans un rêve. J'ai voulu

faire un film sur mes relations avec ces gens (...) Les problèmes de cet homme, le chômage et tout le reste, ne sont pas des problèmes qui lui sont spécifiques. On les rencontre partout et même en France. Tout en m'identifiant à ce personnage particulier, un chômeur noir dans le ghetto de Watts, j'ai apporté cette analyse plus générale.

« A Watts, il y a une usine de pneus, c'est en fait un endroit célèbre, c'est l'usine Goodyear, une espèce d'industrie originelle dans la ville. »

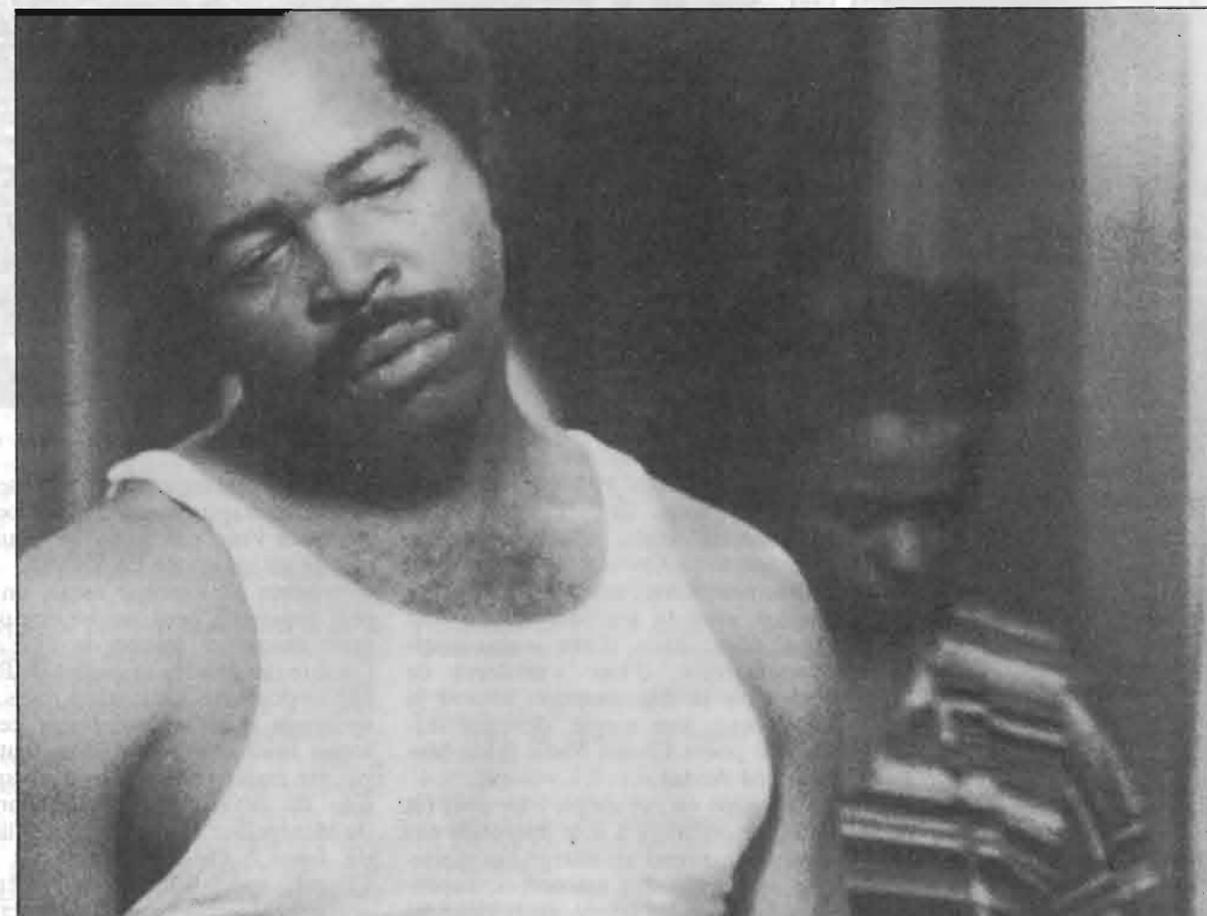
Et quand on fait ce genre de démarche, il en ressort toujours quelque chose pour soi, quelque chose que l'on avait probablement perdu. C'est aussi pour cela que je n'ai pas voulu réaliser un film simpliste, un film sur des problèmes, mais plutôt un film sur des gens, sur leurs sentiments, leurs émotions. J'ai essayé de faire passer toutes mes idées à l'aune de la réalité pour ne pas imposer de fausses solutions.

Différences : La musique est particulièrement importante dans le film, elle rythme tout et, en même temps, apporte la distance nécessaire. Quelle est son origine ?

B. W. : La musique provient essentiellement de deux disques d'Archie Shepp. Il y a aussi une chanson très particulière d'Esther Philips, *Lost in a Dream*. Choisir cette chanson était très spécial, puisque Esther Philips l'a écrite quand elle était très jeune, elle n'avait que quinze ou seize ans. Originnaire de Houston au Texas, elle est venue vivre à Los Angeles.

Même si cette chanson peut être interprétée comme une simple chanson d'amour, elle est aussi très spécifique de ce monde, de ces gens qui ont quitté la Louisiane, le Texas, pour s'installer à Los Angeles avec l'idée, le rêve que la vie y serait meilleure. C'est une idée très courante dans le « rêve américain », mais tout cela, en fin de compte, n'est qu'un rêve qui vire au cauchemar... □

Propos recueillis par JEAN-PIERRE GARCIA et GILLES LAPREVOTTE
Traduction : ODILE PINSSON



CHARLIE, UN HEROS QUI SE DEPLACE DANS LES RUES COMME UN AMOUREUX TRANSI, INCONSISTANT.

AGENDA

1 au 19, à l'espace Kiron à Paris, la compagnie Astrakan présente « *Concours de circonstances* », un spectacle de danse entrecoupé de films. Rens. au 43.73.50.25.

2 vernissage au centre culturel canadien de Paris d'une exposition internationale d'artistes francophones, mêlant des artistes suisses, français et canadiens, dont Pierre Blanchette, Andriana Cavaletti et John Armleder. Connexions 87, jusqu'au 20 septembre. Rens. au centre culturel, 5, rue de Constantine, 75007 Paris.

4 le magasin Printemps-Haussmann se met à l'heure anglaise et invite à la découverte de la Grande-Bretagne. Mode, expos de tableaux et de photos.

6 fin du dixième festival du cinéma des minorités nationales à Douarnenez, consacré cette année aux peuples de l'Arctique. Un panorama est prévu pour les dix ans de festival, plus un hommage au comédien douarneniste Noël Roquevert. Rens. au 98.92.97.23.

KOB. Une équipe issue de l'immigration, à laquelle se sont joints sept Français, travaille depuis plusieurs mois à la création d'un journal d'annonces gratuites distribué dans les communautés issues de l'immigration et faisant appel à des annonceurs de ces mêmes milieux : associations, artisans, commerçants, spectacles, agences de voyage, etc. Outre les annonces, le journal comptera un espace d'informations, de rencontres et de solidarité pour les actions immédiates. Parution hebdomadaire à 120 000 exemplaires.

Le projet est désormais sur pied, des organismes officiels ont apporté leur soutien. Les organisateurs de KOB ont besoin néanmoins d'appuis : financiers, moraux, publicitaires ou matériels. Vous pouvez les aider par un don ou par l'apport d'une compétence (édition, journalisme, communication, vente et distribution de journaux).

Tout renseignement auprès de Mamadou Dia, (1) 48.61.38.94. Faire parvenir les dons à KOB, compte n° 04566967740, Caisse d'épargne écoreuil de Paris, 25 bis, boulevard Diderot, 75012 Paris.

B L O C - N O T E S

YVES THORAVAL

RABAT/MDINA : Ni au Maroc, ni en Arabie, mais à Malte, conquête des Chevaliers très chrétiens du même nom, une ville où l'on parle à l'ombre – et c'est bien la seule sur cet austère et pourtant souriant rocher porte-avion. A quelques encablures de la Sicile et de la Tunisie, de somptueuses églises baroques, une jolie langue sémitique très proche de l'arabe mâtinée d'italien et d'anglais – catholicisme fervent et ex-empire britannique obligent. C'est Mdina, l'ancienne capitale de l'île, qui accueillait cette année la deuxième session de l'université euro-arabe d'été (UEAE). Une ville orgueilleuse et quelque peu espagnole derrière ses murailles, tout ocre, comme la pierre l'est seulement dans ce pays, mettant riches et pauvres sur le même plan, et où les *moucharabiehs* orientales en bois sont devenues des *gallerias* vitrées.

Une île étrange qui rappelle toujours quelque chose ailleurs, Chypre, le Levant, mais pas le Maghreb proche : de toute façon ce qui frappe ici, c'est une personnalité forte, indéfinissable, celle d'un carrefour unique où se sont succédé, de mémoire historique, Phéniciens, Grecs, Romains, Carthaginois, Byzantins, Arabes, Espagnols, Normands, Angevins, Français, Anglais...

Le nom d'« université » ne doit pas cacher qu'il s'agit, selon les vœux de ses promoteurs, Mohammed Aziza, diplomate et écrivain tunisien, Xavière Ulysse, et Paul Balta, journaliste, non d'une structure en dur, avec sa lourdeur et son coût faramineux, mais d'une « université-coopérative », d'une « medersa de rêve » où la déambulation nourrit la maïeutique, une utopie, devenue réalité, du poète Chams Nadir (alias Mohammed Aziza). Le principe en est simple : un pays (et ils sont nombreux à être intéressés par le projet), prend en charge l'organisation matérielle des rencontres, cependant que tous les intervenants viennent aux frais de leur institution ou à leur propre compte, pour un forfait des plus raisonnables (1). Cette année, plus de six cents per-

sonnes, d'une vingtaine de nationalités, avec une prépondérance écrasante de francophones de France et du Maghreb, ont participé à cette session. La très active Fondation pour les études internationales de La Valette (2) a été le maître d'œuvre de la fête avec l'appui enthousiaste d'un gouvernement maltais, pas trop mécontent d'échapper à un « dialogue » malto-arabe quasi uniquement mené avec la voisine et entreprenante Libye...

Levons tout de suite une ambiguïté : l'« université » n'a rien d'universitaire, ni d'un colloque de plus pour privilégiés, puisqu'elle se passe n'importe où, par exemple, à Malte dans la Fondation Luther King, sur le bord de la mer, l'ancien mess des officiers de l'Empire, où, deux jours durant des peintres, céramistes, architectes maltais, marocains, libanais, français, iraniens, italiens ont fait part de leur expérience à un large public, avec pour bouquet final, l'exécution collective par Qotbi (Maroc), Caruana et Micallef (Malte), Rougemont, Van Lith et Miotte (France), Nahlé (Liban), Langlois (Ar-



Malte : un drôle de mélange

gentine) d'une superbe et immense toile collective, baptisée au vin blanc local, le *Lacryma Vitis*, par toute l'assistance et offerte au musée de La Valette.

Rencontres et dialogue serait un titre plus approprié pour rendre compte de cette deuxième session de l'UEAE à l'ombre des altières murailles de Rabat/Mdina couvertes de lauriers roses. Car, comment qualifier autrement ce dialogue ininterrompu et libre entre le peintre maltais Micallef avec un spécialiste du développement agronomique de Montpellier et une tisserande lissière de Lyon ? Ou bien celui de V.E. Chagal, spécialiste de la littérature arabe à Moscou prenant contact avec l'écrivain tunisien A. Meddeb pour traduire ses œuvres en russe, ou de I. Kobori, spécialiste de la civilisation islamique à Tokyo, ébloui par l'art du

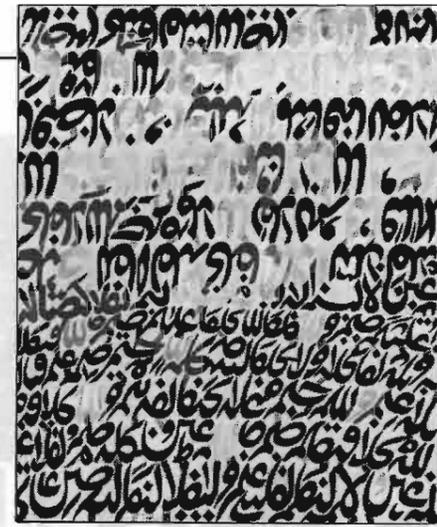
peintre et calligraphe iranien Hossein Zenderoudi (Paris), ou de C. Butterworth traducteur d'Avicenne à Harvard se passionnant pour les voyageurs français en Orient au 19^e siècle, tels que les décrivait Denise Brahimi (Paris), J. Huré (Mulhouse) ou W. Bouzar (Alger) ?

Et puis, dire l'immense séduction de Cérés Wissa Wassef (Le Caire-Paris) qui à près de 70 ans parlait avec passion de l'œuvre d'architecte de son frère, un pionnier avec Hassan Fathy de l'architecture de terre, ici l'objet d'un vaste et passionnant débat avec Van Lith (Uzés), céramiste, peintre, architecte, engagé dans plusieurs projets de développement dans le tiers monde, dans la foulée de la magnifique exposition du même nom au centre Pompidou, présentée avec brio par son auteur J. Dethiers, qui a quasiment à lui seul relancé ce matériau dans le monde entier.

Et puis, il fallait voir les réactions du public maltais lorsque Youssef Chahine a présenté son *Adieu Bonaparte*, Bonaparte qui, sur le chemin de l'Égypte avait conquis Malte sans coup férir pour libérer les Maltais de l'oppression obscurantiste des chevaliers catholiques et... les avait dépouillés de l'or de leurs églises pour financer son projet !

On l'aura compris, cette fréquentation courtoise d'Européens et d'Arabes n'avait pas pour but de ressasser les éternels griefs ou les béni-oui-ouïsmes habituels dans nombre de confrontations de ce type ; mais plutôt, comme le prône Aziza, « de casser la lourde gestion de la chose culturelle » comme nombre d'organismes officiels (Unesco compris, c'est mon point de vue) nous ont trop habitués à l'envisager. Et cela sous le signe de l'Andalousie, qui se prépare à édifier, à Grenade, une université euro-arabe en dur, une Andalousie qui a vu une réelle convivialité culturelle judéo-islamo-chrétienne (qu'il ne faut toutefois pas trop mystifier) dans le passé.

Cette technique inédite du dialogue, réunir dans un lieu significatif et beau des gens de partout, librement, pour le simple plaisir de partager un savoir, une expérience, un art de vivre, en particulier venus de pays où la liberté d'expression et même tout simplement de mouvement, est loin d'être la règle, a fait ses preuves lors de sa première session à Carthage-Hammamet en 1986. Cette année, elle a permis la découverte d'un pays très « personnel » qui tente de sortir de son statut de petite île lointaine mais cependant convoitée. En 1988, la troisième UEAE se tiendra à Bologne, *alma-mater* des universités européennes, avant, sans doute, Toulouse et Grenade les années suivantes.



Hossein Zenderoudi

Il faut soutenir cette rencontre d'Ulysse et de Sindbad, qui annule les frontières et le poids des États. C'est une urgence car, comme le souligne Paul Balta : « *Au tournant du XXI^e siècle, la façade sud de la Méditerranée comptera 300 millions d'habitants... Peut-on imaginer que le destin des 600 millions d'Euro-Arabs ne se croise pas autour de la Méditerranée, à la fois mare nostrum et mater nostra ?* » □

Yves THORAVAL

UEAE. Renseignements-inscriptions : 30, rue René Boulanger, 75010 Paris.

(1) Par exemple cette année : une semaine Paris-Paris, avion, pension complète, toutes les activités, les ateliers : 2 500 F et tarif dégressif pour les autres semaines. Une possibilité à étudier pour ne pas « bronzer idiot ».

(2) Fondation pour les études internationales, University of Malta, St-Paul's Street, La Valette, Malte.

BIBLIOGRAPHIE

D. Brahimi, *Arabes des lumières et bédouins romantiques* (Le Sycamore).
G. de Boschère, *Sédiments* (Granit).
E. Errera, *Isabelle Eberhardt* (Actes-Sud).
M. Aziza, *L'Image et l'Islam* (A. Michel).
Chems Nadir, *L'Astrolabe de la mer* (Stock).
P. Balta, *Jamil Hamoudi* (ADEIAO/Sindbad).
A. Meddeb, *Phantasia* (Sindbad).
C. Dagher, *Poétique arabe moderne, Le livre du désir*, (Toubqal, Maroc).
Cinémaction, *Les Cinémas arabes* (Le Cerf).
Architectures de Terre (Ed. centre Pompidou).

Juan Vernet, *Ce que la culture doit aux Arabes d'Espagne* (Sindbad).
T. Cabral, *Le Passeur du Silence* (Ed. La Découverte).
A.M. Delcambre, *L'Evolution du droit de la terre à Malte, à paraître*.
N. Saudray, *Dieu est-il gentilhomme ?* (Le Seuil).
W. Bouzar, *Les fleuves ont toujours deux rives* (Enal, Alger).
Cérés Wissa Wassef, *L'Égypte* (Hatier).
H. Zenderoudi, illustrateur de : *Le livre des célébrations*, par Chems Nadir (Publisud).
Mehdi Qotbi, illustrateur de Michel Butor, André Miquel, Adonis, Senghor, Guillevic, Naim Kattan, etc.

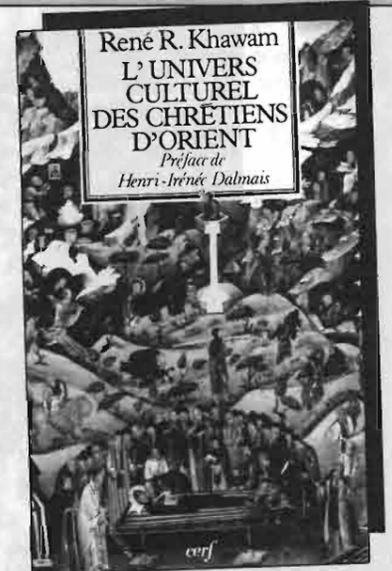
9 jusqu'au 5 octobre, dans la salle d'actualité de la BPI du centre Georges-Pompidou, exposition consacrée aux 40 ans du *Courrier de l'Unesco*. Traduit en 34 langues, le *Courrier*, dont l'édition française est dirigée par Edouard Glissant, tente chaque mois d'ouvrir une fenêtre sur le monde. Rens. au 42.77.12.33.

12 et 13 septembre, fête de l'Humanité au parc paysager de la Courneuve. Le MRAP y tiendra un stand.

18 au New Morning à Paris, Chocolate Armenteros, en concert, une « fiesta latina » en perspective. Rens. au 45.23.51.41.

30 dernière limite de remise des maquettes de jeux de société pour participer au huitième concours de créateurs de jeux de société organisé par le centre culturel de Boulogne Billancourt. Rens. au 46.84.77.95.

30 dépêchez-vous de vous inscrire au stage de formation de formateurs intitulé Soutien scolaire et animation périscolaire organisé par l'ADRI, agence de développement des relations interculturelles. Le stage débutera en novembre. Rens. au 43.06.21.73.



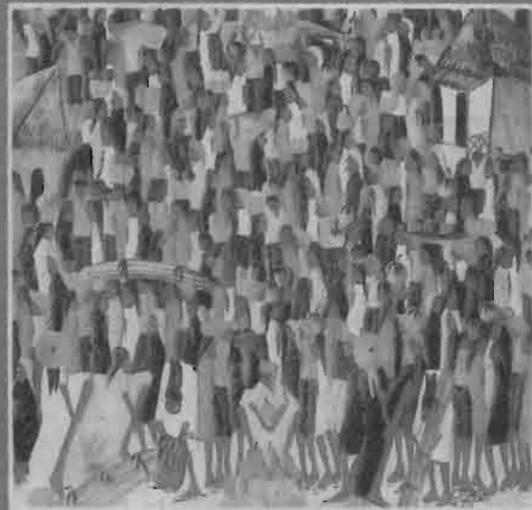
Les chrétiens de culture arabe, leurs traditions, leurs manières de vivre et d'exprimer leur foi. Un livre-témoignage pour mieux comprendre ces chrétiens souvent victimes des remous de l'histoire. Hors coll. - 208 pages - 98 F.

cerf

L'ETAT DU TIERS MONDE

L'ETAT DU TIERS MONDE

sous la direction d'Elio Comarin



EDITIONS LA DÉCOUVERTE / C.F.C.F.



Editions La Découverte

Sous la direction d'Elio Comarin

Trente-cinq ans après l'invention du terme par Alfred Sauvy, plus de vingt ans après les premières indépendances, dix ans après le début de la crise économique mondiale, il est temps de faire le point sur ce tiers monde dont la diversité bien souvent se manifeste plus que son unité. La plupart des « critères » retenus il y a plus de trente ans pour le définir sont aujourd'hui largement contestés par les faits. De même, les théories économiques « explicatives » du sous-développement ne permettent guère de comprendre l'évolution de ces sociétés, et exigent une complète redéfinition. Celle-ci suppose à la fois une ouverture sur d'autres disciplines et une réorganisation des concepts et outils théoriques élaborés dans et pour les sociétés industrielles.

L'Etat du tiers monde, créé à l'initiative du CFCF (Comité français contre la faim) et les Editions La Découverte, est le fruit d'une concertation entre experts, militants d'ONG, journalistes spécialisés sur le tiers monde, etc. Il se veut autant une analyse de ce tiers monde pluriel qu'un instrument facilitant les solidarités internationales.

Ce livre collectif a été coordonné par Elio Comarin, journaliste à *Libération*, puis au *Matin*, travaillant actuellement au Centre de formation des journalistes. 89 francs.

Une co-édition La Découverte / CFCF.

MUSIQUES

COSMOPOLITES

CONJONCTURE. Hilarion : avec un prénom pareil, allez donc vous faire un nom ! Et puis, le physique ! Petit gros, genre pot à tabac, la cinquantaine bien tapée, une casquette à la parisienne, la large cravate années 1950, voilà donc Hilarion Nguema, auteur-compositeur camerounais. Son album, *Crise économique*, est un petit chef-d'œuvre de naïveté bien placée, où l'Afrique innocente nous rappelle qu'elle a aussi son opinion sur les choses de la vie.

Le disque commence par traiter de la *Conjoncture* : « Si j'avais fait de bonnes études en langue française (rythme endiablé) comme Sedar Senghor/Je saurais peut-être/Si je savais parler français comme Aimé Césaire/Je saurais peut-être l'explication du mot conjoncture/Conjoncture (le cœur)/Conjoncture (les cuivres)/Crise économique/C'est la sécheresse des banques »... Tout ça pour expliquer que le FMI exagère et qu'il n'a pas de sous pour payer le café à son ami. Puis vient la chanson d'amour : « Je perds tout espoir, tu me dis : attends, mais dix ans, ça fait long. » Bref, Hilarion nous attache mine de rien. Drôle et tendre en cadence. □

Crise économique, Hilarion Nguema. Sonodisc.



Jean-Jacques Gaston.

CARAÏBES. Voilà une jolie bande, celle d'Henri Debs. Lui, Henri, sort un disque avec Max Simon pour fêter ses trente ans de chanson. Rien d'original, mais ce sont des pros de la musique antillaise, ça balance, c'est bien léché. Henri Debs produit aussi. Des groupes de la Guadeloupe comme Expérience 7, de la famille des zoukeurs (Zouk Machine, Tanya Saint-Val), plus linéaires que leur maître Kassav' (valeur confirmée dans leur double album *Live*), mais qui réussissent bien à faire danser quand même. Plus mélo et solitaire, Jean-Jacques Gaston roule des

mécaniques devant des bagnoles flam-bantes neuves sur la pochette de son dernier album.

Dans l'île d'en face, le jeune Tony Chasseur que l'on avait vu sur la scène parisienne avec Simon Jurad, look Michael Jackson et intelligence « Princesse » joue la carte du *Dansé soleil*, zouk toujours, mitonné de style crooner. Du charme, mais pas encore la force des grands.

Il se profile ici une nouvelle génération de chanteurs antillais, qui, très soucieux de professionnalisme et d'un retour aux sources affirmant l'originalité de leur musique, ont envie de percer sur le marché national et international. Le résultat est parfois trop policé, pincé. Mais les belles voix ne manquent pas : celles d'Eric Virgal, Catherine Paris ou Roseline Cyrille, soprano, qui donne la note finale de *l'Hymne à la liberté*, du groupe Delta, un « ton » très Malavoi, sous la houlette de Claude Césaire et Gilbert Gratiant. Enfin, il y a ceux qui prennent le train en marche. La mode étant au zouk, Michèle Maillet, ex-speakerine de télévision, sort un 45 tours, *Zouké* (face A), *Zouké instrumental* (face B). Il faut bien vivre et perdurer dans les mémoires. □

APARTHEID. Bien que des parlementaires français nous assurent que l'apartheid n'existe pas, certains s'acharnent à faire des disques contre. Même les mairies s'en mêlent. Celle de Blanc-Mesnil a produit un album militant réussi, ce qui n'est pas toujours le cas. Les groupes Diminga et Malere, Towakie et Ebonite, Pierre Meige, font de la bonne musique pour une bonne cause. □

Renseignements : mairie de Blanc-Mesnil. Service jeunesse. Tél. : 48.65.44.58.

MIXED. Peter Gabriel ne chante plus avec Genesis depuis douze ans, et pourtant l'étiquette lui reste. Difficile de sortir d'un groupe légendaire, même si c'est pour poursuivre une carrière exemplaire. Sa tournée européenne de cet été a été unanimement applaudie et elle fut l'occasion de redécouvrir l'extrême souci de Peter Gabriel de mélanger les musiques, toutes, mais celles de l'Afrique en particulier. Youssou N'dour, la star de la chanson sénégalaise, passait en première partie avec son groupe la Super Etoile de Dakar. Tous se retrouvaient à la fin pour chanter *Biko*, une chanson écrite il y a longtemps par Peter Gabriel pour dénoncer le meurtre de Steve Biko en Afrique du Sud.

Mélange et succès également pour Johnny Clegg, juif anglais tôt émigré avec sa mère en Afrique du Sud. Il y



Johnny Clegg et son nouveau groupe.

découvre la musique zoulou et fréquente ses copains noirs avec innocence. L'apartheid le rappellera à l'ordre, car les Blancs n'ont, bien sûr, pas le droit d'aller dans les endroits réservés aux Noirs. Sa mère, passionnée de culture africaine et chanteuse de jazz, le sortira des mauvais pas.

Bientôt, il rencontre Siphon McHunu, « guitariste et jardinier ». Avec lui, il fonde Juluka, le premier groupe mixte sud-africain. Mixité raciale, provocatrice, mixité de la musique, rock et zoulou. Interdiction, contrôles, rafles, clandestinité : malgré tout, le succès perce et dépasse les frontières du pays de l'apartheid. En 1985, Siphon part cultiver la terre dans son Zululand natal, Johnny fonde un nouveau groupe, Savuka. Une musique qui laisse entrevoir un métissage d'après-apartheid. □

So, de Peter Gabriel, Virgin.
Third World Child, Johnny Clegg et Savuka, EMI.

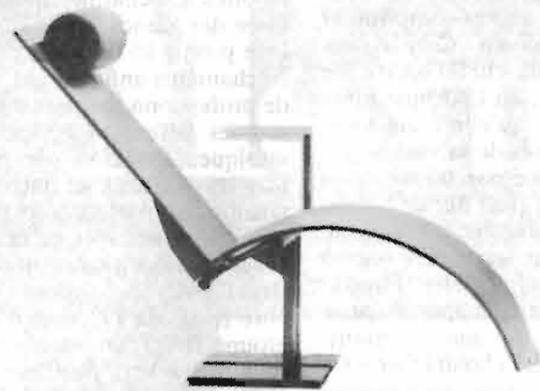
CADEAU ROYAL. Les rois sont rois au royaume des rois et le Maroc en est un. Et les rois, par définition, ça ordonne par ordonnance (divine ?). Celui-là, Hassan, s'en est pris à la musique. Le Festival de Marrakech, prévu à partir du 6 juillet, fut donc annulé une semaine avant la date prévue par un décret de sa Majesté. Motif : trop d'échec au bac 1987 (11 % de reçus), la jeunesse est corrompue, etc.

Les organistes se sont retrouvés avec les artistes, du Brésilien Nana Vasconcelos au Sud-africain Johnny Clegg sur les bras. Et ça susurre dans les coulisses : le roi n'a-t-il pas marié sa fille à Marrakech en juin ? Les quinze jours de festivités internationales données à l'occasion de cet indéniable événement historique n'auraient-elles pas vidé les caisses de l'Etat ? □

VERONIQUE MORTAIGNE

Identification-adaptation

SINBAD SUR LE DIVAN



A Grenoble, des psychologues, des psychothérapeutes et des animateurs maghrébins ont réfléchi au thème : Langage - filiation - adaptation des Maghrébins en France. Au cours de ces journées, plusieurs modèles de psychothérapies familiales ont été présentés. Principe : permettre à une famille de s'exprimer, toutes générations confondues.

les 26, 27 et 28 juin derniers à s'interroger sur les problèmes d'ordre psychologique - individuels et collectifs - de l'adaptation des Maghrébins en France (1). On a causé agression. Agression cardinale du parent sur l'enfant ; le silence sur les origines, sur la langue. Dans une intervention limpide - elles étaient rares - Jean Guyotat, psychanalyste et directeur du Laboratoire de psychologie médicale à l'université de Lyon I a présenté le cas dramatique d'une jeune femme immigrée qui allait de fausses couches en tentatives de suicide, jusqu'à ce qu'on s'aperçoive qu'elle ne savait rien de sa filiation. Sans aller jusqu'à de telles extrémités, combien de jeunes Maghrébins de la deuxième génération expriment par agressivité, échec scolaire, délinquance, la douleur d'une filiation inconnue, *désavouée* ou *inversée*. Comment, sans provoquer de troubles de la personnalité, se muer en parents de ses propres parents et/ou rompre avec ces mêmes parents quand on les sait agressés par racisme et chômage ? Smail Hadjaj, psychanalyste parisien, au-delà de l'effet de surprise provoqué par une épouvantable cuistrerie berbéro-lacanienne fit une intervention fort intéressante

Tiens, est-ce que tu connais cette histoire sémite ? Quelle différence y a-t-il entre l'épicière arabe du coin et un psychiatre ? Réponse : une génération. Certes, l'histoire a déjà fait carrière dans un autre folklore migratoire (la différence originelle est entre un tailleur juif et son fils psychanalyste), mais vaut aussi pour la France maghrébine. Or, donc, l'Association grenobloise de psychologues, psychothérapeutes et animateurs maghrébins (APPAM) conviait

sur le statut de la langue d'origine, intitulée modestement « *Palimpseste de la mémoire* ». D'où il ressort que le déboutage de l'arabe comme langue maternelle et du père comme modèle culturel produisent de redoutables problèmes d'identification à la jeune génération. Pour connue qu'elle soit, cette problématique de l'exil a du mal à trouver des solutions. Non par manque de bonnes volontés - elles sont nombreuses - mais d'institutions et d'individus capables de jeter un pont entre ce que vivent réellement les Maghrébins et ce que les institutions du système éducatif, social et médical ont à leur offrir. Ce précieux rôle d'intermédiaire devrait idéalement être pris en charge par des Beurs ayant réussi leur « biculturation ». L'APPAM n'en manque pas. Cette association, créée en 1981, s'est donnée pour objectif de venir en aide aux familles immigrées et aux professionnels de la santé, du travail social, de l'éducation nationale, tant par des interventions directes que par des actions de conseil et de recherche théorique. « *Le travail avec ces institutions n'est pas toujours facile*, commente Karim Reggad, psychothérapeute de l'APPAM. *Il faut constamment se repositionner, l'idéal serait de créer des aires de transition où il serait possible de travailler, dans un contexte plus neutre.* »

Peut-on demander à un parent maghrébin de traiter son enfant en individu et non en « mes filles », « mes garçons », d'avoir des « projets culturels » ?

Il a beaucoup été question, au cours de ces journées de culture, de personnalité maghrébine, des catégories conceptuelles créées par des professionnels, mais qui n'ont pas de sens pour les populations aidées. Tout l'art consiste donc à utiliser ces concepts pour la théorie et à les éviter comme la peste dans la pratique. Venus de milieux ruraux, les immigrés maghrébins vivent dans un univers de tradition et de religion où des catégories telles que « culture » et « individu » n'ont pas fait irruption, comme cela a été le cas dans les sociétés occidentales modernes qui ont mis quelque deux siècles à

se séculariser... Aussi est-ce en vain qu'un enseignant demande à un parent maghrébin de traiter son enfant en individu et non en « mes filles » ou « mes garçons », d'avoir des « projets de vie » ou des « projets culturels ».

Au Maghreb, beaucoup de parents n'interviennent pas dans la scolarité de leurs enfants. Non seulement parce qu'il se peut qu'ils soient analphabètes, mais aussi parce que le maître est considéré comme tout-puissant dans son domaine : l'école. En situation d'immigration, ces comportements perdurent, et rares sont les parents qui aident leurs enfants à faire leurs devoirs, ou même ménagent un espace réservé au travail scolaire qui ne soit pas la salle-à-manger-avec-la-télévision-allumée. Les voies de passage entre espaces familial et scolaire existent. Encore faut-il investir dans leur défrichage...

Au cours d'un des ateliers consacrés à *L'ethnopédagogie de l'enfant de migrant*, Frida Matmati, ethnolinguiste, a fait la démonstration des infinies possibilités d'adaptation de la pédagogie du français ou des mathématiques aux référents culturels maghrébins. « *La barrière de la langue peut être, dans un premier temps, brisée par une large place accordée à la gestuelle. L'accent sera mis sur les référents culturels communs aux enfants français d'origine et maghrébins.*

Au tour de Pâques, par exemple : le poisson, la poule, l'œuf... » Frida Matmati n'en a pas moins choisi de cesser d'aussi fructueuses expériences. « *Je n'avais aucun statut et un salaire dérisoire* », explique-t-elle, résulant par là le drame de la pédagogie interculturelle en France.

Robert Berthelier, psychothérapeute et conseiller du CEFISEM de Lyon - de loin le plus créatif - en sait quelque chose : « *Nous vivons avec le présupposé idéologique mis en place par Jules Ferry, selon lequel l'unité culturelle et linguistique fonde de l'unité nationale, ce qui a conduit à mener en permanence une politique d'assimilation forcée aux conséquences psychopathologiques repérables.* » Et en aval des dégâts occasionnés par le système scolaire, interviennent les « psy »...

Au cours de ces journées, plusieurs modèles de psychothérapies familiales ont été présentés. A commencer par celle mise au point par le Dr Abdesslem Yahyaoui, président de l'APPAM et son équipe. Son principe : permettre à une famille de s'exprimer, toutes générations confondues, devant deux psychothérapeutes, l'un maghrébin, l'autre français d'origine. La méthodologie, encore en gestation, emprunte à l'ethnopsychiatrie et aux approches familiales systémiques popularisées aux Etats-Unis et en Italie.

Georgette Patriarcas, psychologue-psychothérapeute de Privas, présenta sa propre mouture, basée sur rêves et associations libres. Une sorte de parcours condensé de l'immigré d'une société traditionnelle groupale à la modernité individualiste. Il s'agit du passage, comme elle dit, de « *l'illusion groupale* » - se vivre ainsi est inadapté à la société d'accueil - à « *l'identification culturelle* » - si je réagis ainsi, c'est que je viens d'une culture particulière - pour terminer par « *l'individuation biculturelle* » - je suis ceci, mais aussi cela.

Cela dit, ces nouvelles pratiques, en créant de nouveaux concepts, enrichissent considérablement la méthodologie analytique générale. La thérapie familiale est la forme rêvée, dans la mesure où la demande maghrébine même est familiale. Bravo Georgette Patriarcas ! N'est-ce pas trop dur de porter ce nom ? A propos de patriarcas, celui-ci était remarquablement représenté avec deux longues interventions sur les problèmes de stérilité et d'impuissance masculines des Maghrébins. Pas d'allusion à une possible problématique sexuelle féminine maghrébine liée à la transplantation. La femme serait-elle aussi le continent noir de Sigmund Sinbad ? Quant à l'atelier *Paroles de femmes* qui devait être animé par Chérifa Ben Achour, sociologue et présidente de l'association grenobloise *Parfum de la terre*, celui-ci fut inexplicablement annulé. En revanche, ladite association fit la cuisine pour tout le monde.

Journées pleines d'enseignement, donc. Un seul reproche, mais de taille. Outre les sempiternelles querelles d'école entre psy, le jargon inénarrable de la grande majorité des communications a littéralement cloué le bec à la salle. Ecoutez un peu ce charabia : « *En amont de sa scolarité, l'enfant maghrébin est requis, pour peu qu'il y ait du père,*

de se situer dans sa langue maternelle en tant que premier médiateur entre soi et l'autre. » Comment voulez-vous que le « *vécu* » des travailleurs sociaux présents soit « *interpellé* » par un tel langage ? Si bien que, réduite au statut d'enfant autiste, la salle a laissé les spécialistes et, qui plus est, les orateurs de la tribune, communiquer entre eux...

Interprétation qui vaut ce qu'elle vaut : nos jeunes et inventifs psy maghrébins ne se prendraient-ils pas eux-mêmes au piège de « *l'hypercorrection langagière du parvenu* » ? Si tel est le cas, peut-on leur suggérer de se libérer de ce jargon afin de transmettre leurs indéniables savoir et créativité à tous ces gens, qui manifestement, ne

demandaient qu'à apprendre et à participer ? Gageons qu'ils n'y perdront pas en respectabilité scientifique et y gagneront, certes, en efficacité. □

RENEE DAVID

(1) Journées de réflexion « *Langage, filiation, adaptation* », organisées par l'APPAM (2, rue Vicat à Grenoble) et le laboratoire de psychologie clinique et pathologique de l'université de Grenoble II.

LE CALAME Centre Musulman pour l'Animation des Immigrés

COURS
D'ARABE ET DE FRANCAIS
pour enfants et adultes

Adresse :
8, rue de Tanger
75019 PARIS

Tél. : 40.05.91.38
Métro : Stalingrad

« JUIFS, PAS FRANÇAIS »

Pendant des siècles, les juifs de France n'ont eu aucun des droits réservés aux sujets du Roi de France. AU XVIII^e siècle, le dictionnaire philosophique met son grain de sel. A l'article juif, il est écrit : « Vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant et barbare. » Une fois encore, c'est la Révolution qui apportera l'égalité.

vertu universelle à laquelle se soumettre.

Le droit divin, celui qu'a Dieu et ses mandants d'imposer la vérité, cède le pas devant un arrangement raisonnable entre hommes qui prient différemment, mais refusent de s'étriper pour quelques paragraphes dans les livres de théologie.

La définition va s'affiner dans le *Traité sur la tolérance* écrit par Voltaire en 1763, dans la foulée de l'affaire Calas. Voltaire vient de mobiliser l'opinion philosophique contre ce crime de l'obscurantisme et Calas est réhabilité. Dans le *Traité sur la tolérance*, il résume la doctrine des Lumières en la matière. Le « droit naturel » a pour principe : « Ne fais pas ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit. » Or, « on se contente à présent... de dire : crois, ou je t'abhorre ; crois ou je te ferai tout le mal que je pourrai ; monstre, tu n'as pas ma religion, tu n'as donc point de religion ; il faut que tu sois en horreur à tes voisins, à ta ville, à ta province ». Cette description du droit divin est une condamnation sans appel. Le « droit de l'intolérance » est « le droit des tigres » ; il interdit la paix sociale ; il nuit au bien public. C'est bien une autre France que Voltaire appelle ainsi de ses vœux. La politique religieuse de la monarchie absolue est déclarée contraire aux intérêts de l'Etat autant qu'aux préceptes de la raison.

Si les huguenots sont au centre du débat sur la tolérance, ce n'est pas un hasard ; ils sont les plus faciles à tolérer. Français d'origine, séparés des catholiques pour des subtilités doctrinales que raille un siècle sceptique, enclins

1686 : un an à peine après la Révocation de l'Edit de Nantes, Pierre Bayle, un protestant français exilé à Rotterdam, inaugure le Siècle des Lumières en publiant son *Traité de tolérance universelle*. Il y réclame la liberté de penser pour le « juif, païen, mahométan, romain, luthérien, calviniste, arménien, socinien... » C'est un renversement de perspective. Le mot tolérance lui-même change de sens. Il ne s'agit plus d'une concession accordée par le prince à ceux qui ne partagent pas sa foi, mais d'une

à défendre la liberté de conscience par conviction comme par nécessité, souvent liés à cette bourgeoisie urbaine et libérale qui fait le public de la philosophie, les protestants bénéficieront les premiers de l'émancipation révolutionnaire. L'un d'entre eux, Rabaut de Saint-Etienne, se fait l'avocat de la tolérance à l'Assemblée constituante de 1789 : « Je demande donc, messieurs, pour les protestants français, pour tous les non-catholiques du royaume, ce que vous demandez pour vous, la liberté, l'égalité des droits. » Les protestants sont affranchis de toute discrimination dès le 23 décembre 1789. Mais Rabaut n'avait pas plaidé pour ses seuls corréligionnaires. Les droits égaux, il les demande également « pour ce peuple arraché de l'Asie (les juifs), toujours errant, toujours proscrit, toujours persécuté depuis plus de dix-huit siècles qui prendrait nos mœurs et nos usages, si, par nos lois, il était incorporé avec nous ». Or le « peuple arraché de l'Asie » a davantage de mal à entrer dans les catégories unificatrices de la philosophie des Lumières. Un préjugé massif et tenace refuse la qualité de Français à la nation maudite. Cantonnés dans le ghetto de Metz, errants sur les routes d'Alsace, sagement camouflés à Bordeaux, à peine présents dans la capitale, la France ne les voit quasiment jamais.

Mais quand elle les rencontre, c'est à l'occasion d'un de ces rares métiers qui leur sont permis, finance, fripe, maquignonnage et qui appellent presque par nature la suspicion du client. Le voyageur qui a l'occasion de visiter un de ces quartiers où la loi les entasse, raconte horrifié la promiscuité, la crasse, les enfants livides et galeux. Comme on se doute que les juifs ne bénissent pas leurs persécuteurs, on les accuse de haine atavique à l'encontre du chrétien. Et s'ils ne se révoltent pas, c'est lâcheté et manque de nerf. Il y a des capitaines, des rois, des pays protestants. Quelle est la patrie des juifs ?

Aussi éclairée soit-elle, la raison des philosophes achoppe devant ces « constatations ». Voltaire chérit la tolérance en général, mais a bien du mal à la pratiquer en particulier. Dans l'article « Juif », le plus long du *Dictionnaire philosophique*, il écrit : « Vous ne trouverez en eux qu'un peuple ignorant et barbare, qui joint depuis longtemps la plus sordide avarice à la plus détestable superstition et à la plus invincible haine pour tous les peuples qui les tolèrent et qui les enrichissent. » Comment le philosophe parvient-il à accorder une telle diatribe aux impératifs de la raison ? Il ne peut, en effet, s'autoriser du vieil argument théologique refoulant le peuple déicide dans les ténèbres extérieures suite à la malédiction divine !

Les admirateurs du patriarche de Fernet font remarquer que son antijudaïsme vise d'abord les superstitions ab-

surdes qui abondent, selon lui, dans la religion d'Israël. En quelque sorte, l'homme qui terminait toutes ses lettres par l'apostrophe anticléricale « *Ecrasons l'infâme* » vouerait au nom de la tolérance une haine particulière mais logique à la mère des religions.

Soit ! Mais retenons tout de même que le pape de l'esprit nouveau reproduit sur le mode ethnographique tous les clichés malveillants dont l'opinion du temps accable les juifs. Dans l'ensemble, les philosophes ne surmonteront pas ces préjugés. Les moins philo-sémites se contenteront de dire avec Voltaire : « *Il ne faut pourtant pas les brûler.* » Les plus engagés, comme Rabaut de Saint-Etienne, disculperont Israël de ses « vices », fruits de « *notre propre barbarie et de l'humiliation à laquelle nous l'avons injustement condamné.* »

L'image du juif étant fixée d'après les canons ordinaires, nos rationalistes doivent expliquer, voire justifier, ces défauts. Commentant les résultats d'un concours ouvert en 1785 sur le thème : « *Est-il des moyens de rendre les juifs plus heureux et plus utiles en France* », l'Académie de Metz constate : « *En général, tous les mémoires que nous avons reçus, à un ou deux près, accusent nos préjugés contre les juifs d'être la cause première de leurs vices, et notamment celui qui nous révolte le plus. Nous les réduisons à l'impossibilité d'être honnêtes : comment voudrions-nous qu'ils le fussent ? Soyons justes envers eux pour qu'ils le deviennent envers nous, c'est le vœu de l'humanité et de tous les gens raisonnables.* »



La Raison rendant honneur aux emblèmes de la liberté et de l'égalité (musée historique, Lyon).

L'abbé Grégoire, curé d'Embermenil et futur évêque de Blois, l'emporte en défendant cette thèse. L'homme qui fera le plus pour écarter tout racisme dans les lois de la République française (voir *Différences*, juin-juillet 1987) est encore marqué par le poids du préjugé. L'idée qu'il faille « *régénérer les juifs* » domine chez les philo-sémites de la période pré-révolutionnaire.

Doit-on pour autant traiter par le mépris la rhétorique constante des Lumières en faveur de la tolérance ? Ce serait ignorer la force des idées qui vont s'épurer dans une accélération formidable lorsque s'ébranlent les mouvements populaires qui abattent l'Ancien Régime. L'esprit critique qui caractérise le XVIII^e siècle, même lorsqu'il est encore encombré de routine et d'idées reçues, mine le respect de l'ordre établi, si profond dans l'ancienne société. De toute cette fermentation intellectuelle, la Révolution ne retient – avec quelle pureté ! – que les objectifs politiques. Elle va les traduire dans la réalité. Le pouvoir absolu est renversé. On lui substitue la liberté, la démocratie. Cela doit s'appliquer au Noir, comme au juif, comme au protestant, comme à l'écrasante majorité des Blancs

catholiques. Le droit divin fait place au droit naturel et la raison impose à tous ses décrets universels. L'embrouillamini des privilèges est aboli et chacun se retrouve égal dans les droits comme dans les devoirs. Pris en charge par le mouvement populaire, les idéaux des Lumières se décan-tent à vive allure.

En décembre 1789, Robespierre déclare encore : « *Les vices des juifs naissent de l'avisement dans lequel vous les avez plongés ; ils seront bons quand ils pourront trouver quelque avantage à l'être.* » Mais vite, il doute de l'existence même de ces « vices » : « *On leur impute encore des vices, des préjugés, l'esprit de secte et d'intérêt, on exagère.* »

Les juifs de Paris avaient prévenu la critique dans une adresse à la Constituante, le 26 août 1789 : « *Un objet unique domine et préoccupe nos âmes, le bien de la patrie et le désir de lui consacrer toutes nos forces. A cet égard, nous voulons ne le céder à aucun habitant en France ; nous disputerons de zèle, de courage et de patriotisme avec tous les citoyens. Nous voulons même tellement nous rendre dignes de ce titre dont nous allons être revêtus ; nous sommes tellement convaincus de la nécessité où sont tous les habitants d'un grand empire, de se soumettre à un plan uniforme de police et de jurisprudence que nous demandons à être soumis comme tous les Français, à la même jurisprudence, à la même police, aux mêmes tribunaux et que nous renonçons en conséquence, pour la chose publique et pour notre propre avantage, toujours subordonné à l'intérêt général, au privilège qui nous avait été accordé d'avoir des chefs particuliers tirés de notre sein et nommés par le gouvernement.* » L'heure n'est pas à l'affirmation des différences !

L'accélération révolutionnaire emporte tout. Le clergé, les députés de l'Est avaient empêché que l'émancipation des juifs soit proclamée en même temps que celle des protestants.

La fuite du roi à Varennes et l'effondrement de la foi monarchique qui s'ensuit balayent les dernières résistances. Le 27 septembre 1791, le représentant Regnault qui préside l'Assemblée menace : « *Je demande qu'on rappelle à l'ordre tous ceux qui parleront contre cette proposition (d'émancipation), car c'est la Constitution elle-même qu'ils combattront.* »

Les juifs de France obtiennent la totale citoyenneté. Selon l'expression de Clermont-Tonnerre, la loi décide de « *tout accorder aux juifs comme individus* » mais de tout leur refuser « *comme nation* ». Cela répond très exactement à l'adresse des juifs de Paris et marque un trait constant du judaïsme français jusqu'à la Seconde Guerre mondiale : nul autre privilège que les droits imprescriptibles de l'homme et du citoyen. □

Le 27 septembre 1791, les juifs de France obtiennent la totale citoyenneté.

Les propos antisémites de nos grands philosophes des Lumières en disent long sur le débat actuel de la nationalité au mérite.

Robespierre adoucit leurs pensées : « Les vices des juifs naissent de l'avisement dans lequel vous les avez plongés ».

Le 27 septembre 1791, les juifs de France obtiennent la totale citoyenneté.

Un grand Zambrocal (suite de la page 21)

Longs cheveux noirs tressés jusqu'aux reins, Josiane, une jeune malbaraise, raconte sur le ton de la confiance : « Quand'on allait à la confesse, on ne disait pas au curé qu'on faisait aussi la marche sur le feu. » La religion catholique imposée par le colonisateur doit bien s'accommoder de multiples entorses qui permettent aux différentes ethnies de se retrouver dans la cohésion que leur amène la pratique des rites ancestraux. Ainsi, les Malabars, issus des castes moyennes et inférieures de l'Inde, ont-ils jeté aux orties tout distinguo originel pour s'allier face au pouvoir blanc qui les obligeait à renier leur système social antérieur.

Méprisés par les Blancs à leur arrivée, mais aussi par les Noirs et les métis, puisqu'ils acceptaient de se plier aux durs travaux des champs que ces derniers refusaient, les Indiens ont alors su se solidariser.

Mais les Créoles, coincés entre deux groupes aux identités affirmées, victimes de la déculturation due à la volonté des propriétaires d'esclaves et à leurs langues et origines très diverses, se cherchent encore entre modèle européen et afro-malgache. Le premier ne les accepte pas. Le second est trop loin.

S'il n'y a jamais de conflit violent entre ethnies, en revanche, les groupes s'excluent mutuellement, maintenant juste une possibilité de dialogue.

La créole change de pôle

(suite de la page 23)

proportion de célibataires définitifs - hommes ou femmes - est plus élevée qu'en métropole, mais moins qu'aux Antilles. Le rapport des naissances dites « illégitimes » augmente par rapport au nombre de naissances totales. Depuis 1980, les nouvelles générations raccourcissent leur calendrier de naissance et ont leurs enfants avant vingt-cinq ans : l'âge moyen de la procréation diminue. La baisse de la fécondité ne concerne que les femmes mariées puisque les naissances illégitimes augmentent. Mais si le nombre de femmes célibataires et mères progresse, le nombre de leurs enfants ne varie pas.

Thérèse veut rester en métropole, le père de son enfant habite la Réunion. Parfois, c'est la situation inverse qui se vérifie. Le père d'un enfant - conçu ou non dans le mariage - part travailler en France. Sa famille reste dans l'océan Indien. L'émigration provoque une évolution des relations entre les sexes, qui amène de plus en plus de ménages à être dirigés par une femme seule. « Finalement, c'est logique, commente Isabelle. Chez nous, comme dans certains pays méditerranéens, ce sont les femmes qui ont souvent pourvu au quotidien, nourri les familles, travaillé le plus. »

Aujourd'hui, ce rôle se traduit par une nouvelle position sociale. Travailleuse ou ménagère percevant des allocations de diverses aides sociales, la femme réunionnaise participe de plus en plus à la vie économique.

Rue Juliette-Dodu dans Saint-Denis écrasé de soleil, une jeune *zarabe* en short et débardeur turquoise ramène sur son scooter une copine *zoreille* au sortir du lycée. Elles croisent une autre petite *zarabe*, la tête enveloppée d'un tchador blanc, qui revient de la mosquée voisine. L'une partira peut-être en métropole suivre les cours d'une faculté parisienne ; l'autre, vite mariée, mènera à la Réunion la vie traditionnelle de sa communauté, femme et mère de commerçants prospères. Quelles que soient les différences de la vie qui les attend, elles s'inscrivent l'une et l'autre dans un changement. Celui du mode de vie de la femme réunionnaise. □

SUSANNA GILLI

Les Réunionnais ne parviennent pas à franchir le niveau superficiel des contacts de voisinage pour aborder celui d'un métissage profond. Nos livres de biologie nous ont montré, au chapitre *Caractères ethniques*, des photos de cours d'école à la Réunion où bon nombre de races se trouvaient représentées. Ce n'est que là seulement (ou à l'église ou au marché), qu'on peut apprécier la diversité de la population réunionnaise. Dès lors qu'il s'agit de se réunir par affinités, les clans raciaux se reforment.

Emmanuel Genvrin, directeur du théâtre Volland, dont les comédies musicales très populaires à la Réunion puisent leur inspiration dans la vie quotidienne des habitants de l'île, parle : « Lorsque nous créons un spectacle, vient dans les premiers jours un public de Zoreilles qui veut se tenir au courant de tout ce qui se fait de nouveau à Saint-Denis. Et puis ici et là, dans l'assistance, des Zarabes, des Malabars ou des Chinois. Et si ça leur a plu, alors le bouche-à-oreille fonctionne très bien et certains soirs, on se retrouve avec une salle remplie de Chinois ou de Tamouls. La méfiance est vaincue, ils se sont donné le mot. » En créole, bien sûr... Car cette langue que tous utilisent a tout de même réussi à tisser le lien entre les races, à former la... Réunion. □

JEAN-PHILIPPE BENOIT

LES PIEDS SENSIBLES
c'est l'affaire de

SULLY

Confort, élégance, qualité,
des chaussures faites pour marcher

85 rue de Sèvres
5 rue du Louvre
53 bd de Strasbourg
81 rue St-Lazare

Du 34 au 43 féminin,
du 38 au 48 masculin, six largeurs

CATALOGUE GRATUIT :
SULLY, 85 rue de Sèvres, Paris 6^e
5 % sur présentation de cette annonce



VITE, JE M'ABONNE A DIFFERENCES

200 F (1 an) 120 F (6 mois) 240 F (soutien)

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Bulletin dûment rempli à retourner, accompagné d'un chèque, à :

Différences, service abonnements
89, rue Oberkampf, 75011 Paris



69, AVENUE DE WAGRAM / 75017 PARIS
TÉL. 227 34 79 / 227 41 85

DELICATESSEN RESTAURANT

agnès b.

A 25 minutes de Paris par A4, dans un parc de 30 hectares

Château de Grande Romaine



HOTEL ★★★_{NN}
RESTAURANT

NOUVELLE SALLE MODULABLE
DE 100 A 300 PERSONNES
DONNANT SUR LE PARC

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

pour vos réceptions casher... sous le contrôle du Beth-Din de Paris
MARIAGE - BAR MITZVA - BRIT MILA • Conférences - Séminaires - Congrès
JOURNÉES DE DÉTENTE

RENSEIGNEMENTS : M. ABITBOL (Direction) 77330 LESIGNY

☎ (1) 60.02.26.01 - 60.02.21.24



MUTUELLE FAMILIALE

Ile-de-France

